HISTOIRE NATURELLE.

QUADRUPÈDES.

TOME DOUZIÈME.

HISTOIRE NATURELLE

PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

QUADRUPEDES.

TOME DOUZIEME.



À PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, Nº 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, Nº 116.
AN VII. — 1799.





LE JOCKO,

Ou Orang-Outang, de la petite espèce.

J. Pauquet S.

HISTOIRE NATURELLE.

ADDITION A L'ARTICLE DES ORANGS-OUTANGS.

Nous avons dit que les orangs-outangs pouvoient former deux espèces. Ce mot indien, qui signifie *homme sauvage*, est en effet un nom générique; et nous avons reconnu qu'il existe réellement et au moins deux espèces bien distinctes de ces animaux : la première, à laquelle, d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, et qui est bien plus grande que la seconde espèce, que nous avons nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit

l'histoire de ces singes, je n'étois pas aussi bien informé que je le suis aujourd'hui, et j'étois alors dans le doute si les deux espèces dont je viens de parler, étoient réellement différentes l'une de l'autre, par des caractères autres que la grandeur. Le singe que j'avois vu vivant, et auquel j'avois cru devoir donner le nom de *jocko*, parce qu'il n'avoit que deux pieds et demi de hauteur, étoit un jeune pongo, qui n'avoit que deux ans d'âge, et seroit parvenu à la hauteur de plus de cinq pieds; et comme ce très-jeune singe présentoit tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou pongo, j'avois cru pouvoir ne le regarder que comme une variété; ce qui me faisoit croire qu'il se pouvoit qu'il n'y eût qu'une seule espèce d'orang-outang : mais ayant reçu depuis des grandes Indes un orang-outang bien différent du pongo, et auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au jocko, nous pouvons assurer que ces deux dénominations de *pongo* et *jocko* appartiennent à deux

espèces réellement différentes, et qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les distinguent.

Les principaux caractères qui distinguent ces deux espèces, sont la grandeur, la différence de la couleur et de la quantité du poil, et le défaut d'ongle au gros orteil des pieds ou mains postérieures, qui toujours manque au jocko, et qui se trouve toujours dans l'espèce du pongo. Il en est de même de leurs habitudes naturelles : le pongo marche presque toujours debout sur ses deux pieds de derrière, au lieu que le jocko ne prend cette attitude que rarement, et sur-tout lorsqu'il veut monter sur les arbres. Ainsi tout ce que j'ai dit de l'orang-outang que j'ai vu vivant, et que je croyois être un jocko, doit au contraire s'attribuer au pongo, et s'accorde en effet avec tout ce que les voyageurs les plus récens ont observé sur les habitudes naturelles de ce grand orang-outang. Je dois même observer que la figure de ce jeune pongo, représenté tome VII, a été faite d'après nature vivante, mais que le dessinateur

l'a chargée dans quelques parties ; et c'est probablement cette différence entre cette figure et celle qu'a donnée Bontius, qui a pu faire penser qu'elles ne représentoient pas le même animal. Cependant il est certain que la figure de Bontius est celle du grand orang-outang ou pongo adulte, et que celle que j'ai donnée représente le même orang-outang ou pongo jeune : d'ailleurs la figure donnée par Bontius est peut-être un peu trop ressemblante à l'espèce humaine. Tulpius a donné du pongo une figure encore plus imparfaite. C'est encore ce même animal que Bosman a nommé *smitten*, que plusieurs voyageurs ont nommé *barris*, d'autres *drill*, et quelques autres *quimpezé ;* sur quoi cependant nous devons observer que la plupart de ces derniers noms ont été appliqués indifféremment au grand et au petit orang-outang. C'est à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les Nègres, l'enlèvement et le viol des Négresses, et les autres actes de force et de violence cités par les voyageurs.

Mais nous devons ajouter à tout ce que

nous en avons dit, tome VII, les observations des naturalistes et des voyageurs qui ont été publiées, ou qui nous sont parvenues en différens temps, sur ce qui regarde ce pongo ou grand orang-outang. M. le chevalier d'Obsonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il avoit observé sur cet animal, qu'il a vu et décrit avec autant de sagacité que d'exactitude.

« C'est, dit-il, de l'orang-outang qui a « cinq pieds de haut, qu'il est ici ques« tion. Cet animal ne paroît maintenant « exister que dans quelques parties de « l'Afrique, et des grandes îles à l'est de « l'Inde. D'après diverses informations, « je crois pouvoir dire que l'on n'en voit « plus dans la presqu'île en-deçà du Gange, « et que même il est devenu très-rare dans « les contrées où il propage encore. Au« roit-il été détruit par les bêtes féroces, « ou seroit-il confondu avec d'autres?

« Un de ces individus, que j'ai eu occa« sion de voir deux mois après qu'il fut « pris, avoit quatre pieds huit ou dix « pouces de haut. Une teinte jaunâtre « paroissoit dominer dans ses yeux, qui

« étoient du reste petits et noirs : quoi-
« qu'ayant quelque chose de hagard, ils
« annonçoient plutôt l'inquiétude, l'em-
« barras et le chagrin, que la férocité. Sa
« bouche étoit fort grande, les os du nez
« très-peu proéminens, et ceux des joues
« étoient fort saillans......... Son visage
« avoit des rides; le fond de sa carnation
« étoit d'un blanc bis ou basané; sa che-
« velure, longue de quelques pouces,
« étoit brunâtre, ainsi que le poil du reste
« du corps, qui étoit plus épais sur le dos
« que sur le ventre; sa barbe étoit peu
« fournie, sa poitrine large, les fesses mé-
« diocrement charnues, les cuisses cou-
« vertes, les jambes arquées; les pouces
« de ses pieds, quoiqu'un peu moins
« écartés des autres doigts que ceux des
« autres singes, l'étoient cependant assez
« pour devoir lui procurer beaucoup de
« facilité, soit pour grimper ou saisir.....

« Je n'ai vu ce satyre qu'accroupi ou
« debout : mais, quoique marchant habi-
« tuellement droit, il s'aidoit, me dit-on,
« dans l'état de liberté, des mains ainsi
« que des pieds, lorsqu'il étoit question

« de courir ou de franchir un fossé ; peut-
« être même est-ce l'exercice de cette fa-
« culté qui contribue à entretenir dans
« l'espèce la longueur un peu excessive
« des bras, car l'extrémité des doigts de
« ses mains approchoit de ses genoux.
« Ses parties génitales étoient assez bien
« proportionnées ; sa verge, en état d'iner-
« tie, étoit longue d'environ six pouces,
« et paroissoit être celle d'un homme cir-
« concis.

« Je n'ai point vu de femelles ; mais on
« dit qu'elles ont les mamelles un peu
« applaties. Leurs parties sexuelles, con-
« formées comme celles des femmes, sont
« aussi sujettes à un flux menstruel pé-
« riodique. Le temps de la gestation est
« présumé être d'environ sept mois.......
« Elles ne propagent point dans l'état de
« servitude......

« Le mâle dont je viens de parler, pous-
« soit quelquefois une espèce de soupir
« élevé et prolongé, ou bien il faisoit en-
« tendre un cri sourd ; mais c'étoit lors-
« qu'on l'inquiétoit ou qu'on le maltrai-
« toit : ainsi ces modulations de voix

« n'expriment que l'impatience, l'ennui
« ou la douleur.

« Suivant les Indiens, ces animaux errent dans les bois et sur les montagnes
« de difficile accès, et y vivent en petites
« sociétés.

« Les orangs-outangs sont extrêmement
« sauvages; mais il paroît qu'ils sont peu
« méchans, et qu'ils parviennent assez
« promptement à entendre ce qu'on leur
« commande..... Leur caractère ne peut
« se plier à la servitude; ils y conservent
« toujours un fond d'ennui et de mélancolie profonde, qui, dégénérant en une
« espèce de consomption ou de marasme,
« doit bientôt terminer leurs jours. Les
« gens du pays ont fait cette remarque,
« et elle me fut confirmée par l'ensemble
« de ce que je crus entrevoir dans les regards et le maintien de l'individu dont
« il a été question. »

M. le professeur Allamand, dont j'ai eu si souvent occasion de faire l'éloge, a ajouté d'excellentes réflexions et de nouveaux faits à ce que j'ai dit des orangs-outangs.

« L'histoire des singes étoit très-em-
« brouillée, dit ce savant et judicieux na-
« turaliste, avant que M. de Buffon en-
« treprît de l'éclaircir; nous ne saurions
« trop admirer l'ordre qu'il y a apporté,
« et la précision avec laquelle il a déter-
« miné les différentes espèces de ces ani-
« maux, qu'il étoit impossible de distin-
« guer par les caractères qu'en avoient
« donnés les nomenclateurs. Son histoire
« des orangs-outangs est un chef-d'œuvre
« qui ne pouvoit sortir que d'une plume
« telle que la sienne; mais quoiqu'il y ait
« rassemblé tout ce qui a été dit par
« d'autres sur ces animaux singuliers, en
« y ajoutant ses propres observations qui
« sont bien plus sûres, et quoiqu'il y ait
« décrit un plus grand nombre de singes
« qu'aucun auteur n'en a décrit jusqu'à
« présent, il ne faut pas croire cependant
« qu'il ait épuisé la matière : la race des
« singes contient une si grande variété
« d'espèces, qu'il est bien difficile, pour
« ne pas dire impossible, de les connoître
« toutes; on en apporte très-souvent en
« Hollande plusieurs, que M. de Buffon,

« ni aucun naturaliste, n'a jamais vu.
« Un de mes amis, revenu d'Amérique, « où il a séjourné pendant quelques an« nées, et qui y a porté les yeux d'un « observateur judicieux, m'a dit qu'il y « avoit vu plus de quatre-vingts espèces « différentes de sapajous et de sagouins; « M. de Buffon n'en a décrit que onze. Il « s'écoulera donc encore bien du temps « avant qu'on puisse parvenir à con« noître tous ces animaux; et même il « est très-douteux qu'on en puisse ja« mais venir à bout, vu l'éloignement et « la nature des lieux où ils habitent.

« Il y a quelques années qu'on apporta « chez moi la tête et un pied d'un ani« mal singulier : cette tête ressembloit « tout-à-fait à celle d'un homme, excepté « qu'elle étoit un peu moins haute; elle « étoit bien garnie de longs cheveux noirs; « la face étoit couverte par-tout de poils « courts : il n'y avoit pas moyen de douter « que ce ne fût la tête d'un animal, mais « qui, par cette partie, ne différoit pres« que point de l'homme; et M. Albinus, « ce grand anatomiste, à qui je la fis voir,

« fut de mon avis. Si l'on doit juger, par « cette tête, de la taille de l'animal auquel « elle avoit appartenu, il devoit pour le « moins avoir égalé celle d'un homme de « cinq pieds. Le pied qu'on montroit avec « cette tête, et qu'on assuroit être du « même animal, étoit plus long que celui « d'un grand homme.

« M. de Buffon soupçonne qu'il y a un « peu d'exagération dans le récit de Bon-« tius, et un peu de préjugé dans ce qu'il « raconte des marques d'intelligence et « de pudeur de sa femelle orang-outang: « cependant ce qu'il en dit est confirmé « par ceux qui ont vu ces animaux aux « Indes; au moins j'ai entendu la même « chose de plusieurs personnes qui avoient « été à Batavia, et qui sûrement igno-« roient ce qu'en a écrit Bontius. Pour « savoir à quoi m'en tenir là-dessus, je « me suis adressé à M. Relian, qui demeure « dans cette même ville de Batavia, où « il pratique la chirurgie avec beaucoup « de succès : connoissant son goût pour « l'histoire naturelle, et son amitié pour « moi, je lui avois écrit pour le prier de

« m'envoyer un orang-outang, afin d'en « orner le cabinet de curiosités de notre « académie, et en même temps je lui « avois demandé qu'il me communiquât « ses observations sur cet animal, en cas « qu'il l'eût vu ». Voici sa réponse, qu'on lira avec plaisir; elle est datée de Batavia, le 15 janvier 1770.

« J'ai été extrêmement surpris, écrit « M. Relian, que l'homme sauvage, qu'on « nomme en malais *orang-outang*, ne se « trouve point dans votre académie; c'est « une pièce qui doit faire l'ornement de « tous les cabinets d'histoire naturelle. « M. Pallavicini, qui a été ici *sabandhaar*, « en a amené deux en vie, mâle et femelle, « lorsqu'il partit pour l'Europe en 1759; « ils étoient de grandeur humaine, et « faisoient précisément tous les mouve- « mens que font les hommes, sur-tout « avec leurs mains, dont ils se servoient « comme nous. La femelle avoit des ma- « melles précisément comme celles d'une « femme, quoique plus pendantes; la « poitrine et le ventre étoient sans poils, « mais d'une peau fort dure et ridée. Ils

« étoient tous les deux fort honteux quand « on les fixoit trop ; alors la femelle se « jetoit dans les bras du mâle, et se ca- « choit le visage dans son sein, ce qui « faisoit un spectacle véritablement tou- « chant : c'est ce que j'ai vu de mes propres « yeux. Ils ne parlent point ; mais ils ont « un cri semblable à celui du singe, avec « lequel ils ont le plus d'analogie par rap- « port à la manière de vivre, ne mangeant « que des fruits, des racines, des herbages, « et habitant sur des arbres dans les bois « les moins fréquentés. Si ces animaux ne « faisoient pas une race à part qui se per- « pétue, on pourroit les nommer des « *monstres de la nature humaine*. Le nom « d'*hommes sauvages* qu'on leur donne, « leur vient du rapport qu'ils ont exté- « rieurement avec l'homme, sur-tout dans « leurs mouvemens, et dans une façon de « penser qui leur est sûrement particulière, « et qu'on ne remarque point dans les « autres animaux ; car celle-ci est toute « différente de cet instinct plus ou moins « développé qu'on voit dans les animaux « en général. Ce seroit un spectacle bien

« curieux si l'on pouvoit observer ces « hommes sauvages dans les bois, sans « en être apperçu, et si l'on étoit témoin « de leurs occupations domestiques : je dis « *hommes sauvages*, pour me conformer à « l'usage; car cette dénomination n'est « point de mon goût, parce qu'elle pré- « sente d'abord une idée analogue aux « sauvages des terres inconnues, auxquels « ces animaux-ci ne doivent point être « comparés. L'on dit qu'on en trouve dans « les montagnes inaccessibles de Java; « mais c'est dans l'île de Bornéo où il y « en a le plus, et d'où l'on nous envoie la « plupart de ceux qu'on voit ici de temps « en temps.

« Cette lettre, continue M. Allamand, « confirme pleinement ce qu'a dit Bon- « tius; elle est écrite par un témoin ocu- « laire, par un homme qui est lui-même « observateur curieux et attentif, et qui « sait que ce qu'il assure avoir vu, a été « vu aussi par plusieurs personnes qui « sont actuellement ici, et que je suis à « portée de consulter tous les jours, pour « m'assurer de la vérité de sa relation:

« ainsi il n'y a point la moindre raison « pour douter de la vérité de ce qu'il m'a « mandé. Au récit de Bontius il ajoute la « taille de ces orangs-outangs. Ils sont de « grandeur humaine ; par conséquent ce « ne sont pas les hommes nocturnes de « M. Linnæus, qui ne parviennent qu'à la « moitié de cette stature, et qui, suivant « cet auteur, ont l'admirable talent de « parler : il est vrai que c'est en sifflant ; ce « qui pourroit bien signifier qu'ils parlent « comme les autres singes, ainsi que l'ob-« serve M. Relian. Je ne dirai rien du de-« gré d'intelligence que leur attribue mon « correspondant ; il n'y a rien à ajouter « aux réflexions de M. de Buffon sur cet « article. Si ceux que M. Pallavicini a « embarqués avec lui, quand il est venu « en Europe, étoient arrivés ici en vie, « on seroit en état d'en rapporter plu-« sieurs autres particularités qui seroient « vraisemblablement très-intéressantes : « mais sans doute ils sont morts sur la « route ; au moins est-il certain qu'ils ne « sont pas parvenus en Hollande. »

Nous croyons devoir ajouter ici ce que

M. le professeur Allamand rapporte d'un grand singe d'Afrique, qui pourroit bien être une variété dans l'espèce du pongo ou grand orang-outang, par laquelle cette espèce se rapprocheroit du mandrill.

« Plusieurs personnes m'ont parlé d'un « singe qu'elles avoient vu à Surinam, « où il avoit été apporté des côtes de Gui- « née ; mais faisant peu de fond sur des « relations vagues de gens qui, sans au- « cune connoissance de l'histoire natu- « relle, examinent peu attentivement les « objets nouveaux qui se présentent à « eux, je me suis adressé à M. May, capi- « taine de haut-bord au service de la pro- « vince de Hollande. Je savois qu'il avoit « été à Surinam pendant que cet animal « y étoit, et je ne doutois pas qu'il ne l'y « eût vu. Personne ne pouvoit m'en rendre « un compte plus exact que lui : il est « aussi distingué par son goût pour toutes « sortes de sciences, que par les connois- « sances qui forment un excellent officier « de mer. Voici ce que j'en ai appris.

« Étant avec son vaisseau sur les côtes « de Guinée, un de ses matelots y fit

« l'acquisition d'un petit singe sans queue, « âgé d'environ six mois, qui avoit été « apporté du royaume de Benin. De là, « ayant fait voile pour se rendre à Suri-« nam, il arriva heureusement à Para-« maribo, où il vit ce grand singe dont je « viens de parler. Il fut étonné en voyant « qu'il étoit précisément de la même espèce « que celui qu'il avoit à son bord : il n'y « avoit d'autre différence entre ces ani-« maux que celle de la taille; mais aussi « étoit-elle très-considérable, puisque ce « grand singe avoit cinq pieds et demi de « hauteur, tandis que celui de son mate-« lot surpassoit à peine un pied. Il n'a-« voit point de queue; son corps étoit « couvert d'un poil brun, mais qui étoit « assez peu touffu sur la poitrine pour « laisser voir sa peau, qui étoit bleuâtre. « Il n'avoit point de poil à la face; son « nez étoit extrêmement long et plat, et « d'un très-beau bleu; ses joues étoient « sillonnées de rouge sur un fond noi-« râtre; ses oreilles ressembloient à celles « de l'homme; ses fesses étoient nues et « sans callosités. C'étoit un mâle, et il

« avoit les parties de la génération d'un « rouge éclatant. Il marchoit également « sur deux pieds ou sur quatre ; son atti- « tude favorite étoit d'être assis sur les « fesses. Il étoit très-fort : le maître à qui il « appartenoit étoit un assez gros homme ; « M. May a vu ce singe le prendre par le « milieu du corps, l'élever de terre avec « facilité, et le jeter à la distance d'un « pas ou deux. On m'a assuré qu'un jour « il se saisit d'un soldat qui passoit tout « près de lui, et qu'il l'auroit emporté au « haut de l'arbre au pied duquel il étoit « attaché, si son maître ne l'en eût pas « empêché. Il paroissoit fort ardent pour « les femmes. Il étoit depuis une vingtaine « d'années à Surinam, et il ne sembloit « pas avoir acquis encore son plein ac- « croissement. Celui à qui il appartenoit « assuroit avoir remarqué que sa hauteur « étoit augmentée encore cette année « même. Un capitaine anglois lui en offrit « cent guinées ; il les refusa, et deux « jours après cet animal mourut.

« En lisant ceci, on se rappellera d'a- « bord le mandrill *, avec lequel ce singe

* Voyez ce que M. de Buffon en dit, tome VII.

« a beaucoup de rapport, tant pour la « figure que pour la grandeur et la force. « La seule différence bien marquée qu'il « y ait entre ces animaux, consiste dans « la queue, qui, quoique fort courte, « se trouve dans le mandrill, mais qui « manque tout-à-fait à l'autre.

« Voilà donc une nouvelle espèce de « singe sans queue, habitant de l'Afrique, « d'une taille qui égale, si même elle ne « surpasse pas celle de l'homme, et dont « la durée de la vie paroît être la même, « vu le temps qui lui est nécessaire pour « acquérir toute sa grandeur. Ce singe ne « pourroit-il pas être celui dont parlent « plusieurs voyageurs, et dont les rela- « tions ont été appliquées à l'orang-ou- « tang ? Au moins je serois fort porté à « croire que c'est le *smitten* de Bosman, « et le *quimpezé* de M. de la Brosse : les « descriptions qu'ils en donnent lui res- « semblent assez; et celui dont parle Bat- « tel, qui avoit une longue chevelure, « a bien l'air d'être de la même espèce « que celui dont j'ai vu la tête ; il ne pa- « roît en différer qu'en ce qu'il a le visage « nud et sans poil. »

Nous venons de présenter tous les faits que nous avons pu recueillir au sujet du pongo ou grand orang-outang ; il nous reste maintenant à parler du jocko ou petit orang-outang. Nous en donnons ici la figure, planche 1re, et nous en avons la dépouille au Cabinet du roi. C'est d'après cette dépouille que nous nous sommes assurés que les principaux caractères par lesquels il diffère du pongo, sont le défaut, ou, pour mieux dire, le manque d'ongle ou gros orteil des pieds de derrière, la quantité et la couleur roussâtre du poil dont il est revêtu, et la grandeur, qui est d'environ moitié au-dessous de la grandeur du pongo ou grand orang-outang. M. Allamand a vu cet animal vivant, et en a fait une très-bonne description ; il en a donné la figure dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

« J'ai donné, a dit ce savant natura-
« liste, la figure d'un singe sans queue,
« ou orang-outang, qui m'avoit été en-
« voyé de Batavia. Cette figure, faite d'a-
« près un animal qui avoit été long-temps

« dans de l'eau-de-vie, d'où je l'avois tiré
« pour le faire empailler, ne pouvoit que
« le représenter très-imparfaitement : je
« crus cependant devoir la publier, parce
« qu'on n'en avoit alors aucune autre. Il
« me paroissoit différent de celui qui a été
« décrit par Tulpius; depuis, j'ai eu des
« raisons de croire que c'est le même,
« sans que pour cela j'aie trouvé meilleure
« la figure que cet auteur en a donnée.

« Quelques années après, au commen-
« cement de juillet 1776, on envoya du
« cap de Bonne-Espérance à la ménagerie
« de M. le prince d'Orange, une femelle
« d'un de ces animaux, et de la même
« espèce que celui que j'avois décrit. On a
« profité de cette occasion pour en donner
« une figure plus exacte.

« Elle arriva en bonne santé. Dès que
« j'en fus averti, j'allai lui rendre visite,
« et ce fut avec peine que je la vis atta-
« chée à un bloc par une grosse chaîne.
« qui la prenoit par le cou, et qui la gê-
« noit beaucoup dans ses mouvemens. Je
« m'insinuai bientôt dans ses bonnes
« graces par les bonbons que je lui don-

« nai, et elle eut la complaisance de « souffrir que je l'examinasse tout à mon « aise.

« La plus grande partie de son corps « étoit couverte de poils roussâtres par- « tout à peu près de la même longueur, « excepté sur le dos, où ils étoient un peu « plus longs. Il n'y en avoit point sur le « ventre, où la peau paroissoit à nud; « mais, quelques semaines après, je fus « fort surpris de voir cette même partie « velue comme le reste du corps. J'ignore « si elle avoit été couverte auparavant de « poils qui étoient tombés, ou s'ils y pa- « roissoient pour la première fois. L'orang- « outang que Tulpius a décrit, et qui étoit « aussi une femelle, avoit de même le « ventre dénué de poils. Sa face étoit plate, « cependant un peu relevée vers le bas, « mais beaucoup moins que dans le ma- « got et les autres espèces de singes; elle « étoit nue et basanée, avec une tache « autour de chaque œil, et une plus « grande autour de la bouche, d'une cou- « leur qui approchoit un peu de la cou- « leur de chair. Elle avoit les dents telles

« que M. de Buffon les a décrites parmi les « caractères distinctifs des orangs-outangs. La partie inférieure de son nez « étoit fort large et très-peu éminente ; ses « narines étoient fort distantes de sa bouche, à cause de la hauteur considérable « de sa lèvre supérieure ; ses yeux étoient « environnés de paupières garnies de cils, « et au-dessus il y avoit quelques poils, « mais qui ne pouvoient pas passer pour « des sourcils ; ses oreilles étoient semblables à celles de l'homme ; ses gras de « jambes étoient fort peu visibles, on « pourroit même dire qu'elle n'en avoit « point ; ses fesses étoient velues, et on « ne remarquoit pas qu'il y eût de callosités.

« Quand elle étoit debout, sa longueur, « depuis la plante des pieds jusqu'au haut « de la tête, n'étoit que de deux pieds et « demi. Ses bras étoient fort longs ; mesurés depuis l'aisselle jusqu'au bout des « doigts, ils avoient vingt-trois pouces : « cependant, quand l'animal se dressoit « sur ses pieds, ils ne touchoient pas à « terre comme ceux des deux gibbons

« décrits par M. de Buffon. Ses mains et « ses pieds n'étoient point velus ; leur cou« leur étoit noirâtre, et ils étoient aussi « fort longs proportionnellement à son « corps : depuis le poignet jusqu'au bout « du plus long doigt, la longueur de sa « main étoit de sept pouces, et celle de « son pied de huit ; le gros orteil n'avoit « point d'ongle, pendant que le pouce et « tous les autres doigts en avoient. L'on « voit, par cette description, qu'à la gran« deur près, cette femelle étoit de la « même espèce que l'animal que j'ai décrit « ci-devant. Elle étoit originaire de Bor« néo; on l'avoit envoyée de Batavia au « cap de Bonne-Espérance, où elle a passé « une année : de là elle est venue à la mé« nagerie de M. le prince d'Orange, où « elle n'a pas vécu si long-temps; elle est « morte en janvier 1777.

« Elle n'avoit point l'air méchant ; elle « donnoit volontiers la main à ceux qui « lui présentoient la leur. Elle mangeoit « sans gloutonnerie du pain, des carottes, « des fruits, et même de la viande rôtie ; « elle ne paroissoit pas aimer la viande

« crue ; elle prenoit la tasse qui contenoit « sa boisson d'une seule main, la portoit « à sa bouche, et elle la vidoit fort tran- « quillement. Tous ses mouvemens étoient « assez lents, et elle témoignoit peu de « vivacité ; elle paroissoit plutôt mélan- « colique. Elle jouoit avec une couver- « ture qui lui servoit de lit, et souvent « elle s'occupoit à la déchirer. Son atti- « tude ordinaire étoit d'être assise avec ses « cuisses et ses genoux élevés : quand elle « marchoit, elle étoit presque dans la « même posture ; ses fesses étoient peu éloi- « gnées de la terre. Je ne l'ai point vue se « tenir parfaitement debout sur ses pieds, « excepté quand elle vouloit prendre quel- « que chose d'élevé, et même encore alors « les jambes étoient toujours un peu « pliées, et elle étoit vacillante. Ce qui « me confirme dans ce que j'en ai dit ci- « devant, c'est que les animaux de cette « espèce ne sont pas faits pour marcher « debout comme l'homme, mais comme « les autres quadrupèdes, quoique cette « dernière allure doive être aussi assez « fatigante pour eux, à cause de la con-

« formation de leurs mains. Ils me pa-
« roissent principalement faits pour grim-
« per sur les arbres : aussi notre femelle
« grimpoit-elle volontiers contre les barres
« de la fenêtre de sa chambre, aussi haut
« que le lui permettoit sa chaîne.

« M. Vosmaër, qui l'a observée pendant
« tout le temps qu'elle a vécu dans la
« ménagerie de M. le prince d'Orange, en
« a publié une fort bonne description,
« d'où j'ai tiré les dimensions que j'en ai
« données, parce qu'elles étoient plus
« justes que celles que j'avois prises sur
« l'animal vivant et en mouvement; il a
« été fort attentif à examiner de près ses
« actions, et ce qu'il en rapporte est très-
« intéressant. On aime à voir ou à lire le
« détail des actions d'un animal qui imite
« si bien les nôtres ; nous sommes tentés
« de lui accorder un degré d'intelligence
« supérieur à celui de toutes les autres
« brutes, quoique tout ce que nous ad-
« mirons dans tout ce qu'il fait, soit une
« suite de la forme de son corps, et parti-
« culièrement de ses mains, dont il se sert
« avec autant de facilité que nous. Si le

« chien avoit de pareilles mains, et qu'il
« pût se tenir debout sur ses pieds, il nous
« paroîtroit bien plus intelligent qu'un
« singe. Pendant que cette femelle a été
« dans ce pays, M. Vosmaër n'a pas re-
« marqué qu'elle ait eu des écoulemens
« périodiques. Il en a donné, en deux
« planches, trois figures qui la représentent
« très-bien dans trois différentes attitudes.

« Dans le même temps que cet animal
« étoit ici, il y avoit à Paris une femelle
« gibbon, comme je l'ai appris par la lettre
« de M. Daubenton, qui me manda que
« son allure étoit à peu près la même que
« celle que je viens de décrire : elle cou-
« roit étant presque debout sur ses pieds ;
« mais les jambes et les cuisses étoient un
« peu pliées, et quelquefois la main tou-
« choit la terre pour soutenir le corps
« chancelant; elle étoit vacillante lors-
« qu'étant debout elle s'arrêtoit; elle ne
« portoit que sur le talon, et relevoit la
« plante du pied ; elle ne restoit que peu
« de temps dans cette attitude, qui parois-
« soit forcée.

« M. Gordon, que je dois presque tou-

« jours citer, m'a envoyé le dessin d'un « orang-outang dont le roi d'Asham, pays « situé à l'est du Bengale, avoit fait pré- « sent, avec plusieurs autres curiosités, « à M. Harwood, président du conseil « provincial de Dinagipal. Le frère de « M. Harwood l'apporta au Cap, et le « donna à M. Gordon, chez qui malheu- « reusement il ne vécut qu'un jour. Sur « le vaisseau, il avoit été attaqué du scor- « but; et en arrivant au cap de Bonne- « Espérance, il étoit si foible, qu'il mou- « rut au bout de vingt-quatre heures. « Ainsi M. Gordon n'a eu que le temps de « le faire dessiner; et ne pouvant point « me donner ses propres observations, il « m'a communiqué ce que lui en avoit « dit M. Harwood. Voici ce qu'il en avoit « appris.

« Cet orang-outang, nommé *voulock* « dans le pays dont il est originaire, étoit « une femelle, qui avoit régulièrement ses « écoulemens périodiques, mais qui ces- « sèrent dès qu'elle fut attaquée du scor- « but. Elle étoit d'un caractère fort doux: « il n'y avoit que les singes qui lui déplai-

« soient ; elle ne pouvoit pas les souffrir. « Elle se tenoit toujours droite en marchant ; elle pouvoit même courir très-« vîte. Quand elle marchoit sur une table « ou parmi de la porcelaine, elle étoit « fort attentive à ne rien casser. Lors-« qu'elle grimpoit quelque part, elle ne « faisoit usage que de ses mains. Elle « avoit les genoux comme un homme. « Elle pouvoit faire un cri si aigu, que « quand on étoit près d'elle, il falloit se « tenir les oreilles bouchées pour n'en « être pas étourdi. Elle prononçoit sou-« vent, et plusieurs fois de suite, les syl-« labes *yaa-hou*, en insistant avec force « sur la dernière. Quand elle entendoit « quelque bruit approchant de celui-là, « elle commençoit d'abord aussi à crier ; « si elle étoit contente, on lui entendoit « faire un grognement doux qui partoit « de la gorge. Lorsqu'elle étoit malade, « elle se plaignoit comme un enfant, et « cherchoit à être secourue. Elle se nour-« rissoit de végétaux et de lait : jamais « elle n'avoit voulu toucher à un animal « mort, ni manger de la viande ; elle

« refusoit même de manger sur une as-
« siette où il y en avoit eu. Quand elle
« vouloit boire, elle plongeoit ses doigts
« dans l'eau et les léchoit. Elle se couvroit
« volontiers avec des morceaux de toile ;
« mais elle ne vouloit point souffrir d'ha-
« bits. Dès qu'elle entendoit prononcer
« son nom, qui étoit *Jenny*, elle venoit.
« Elle étoit ordinairement assez mélanco-
« lique et pensive. Quand elle vouloit
« faire ses nécessités, lorsqu'elle étoit sur
« le vaisseau, elle se tenoit à une corde
« par les mains, et les faisoit dans la
« mer.

« La longueur de son corps étoit de
« deux pieds cinq pouces et demi ; sa
« circonférence, près de la poitrine, étoit
« d'un pied deux pouces, et celle de la
« partie de son corps la moins grosse étoit
« de dix pouces et demi. Quand elle étoit
« en santé, elle étoit mieux en chair, et
« elle avoit des gras de jambes. Le dessin
« que M. Gordon a eu la bonté de m'en
« envoyer, a été fait lorsqu'elle étoit ma-
« lade, ou peut-être lorsqu'elle étoit morte,
« et d'une très-grande maigreur : ainsi il

« ne peut servir qu'à donner une idée de « la longueur et de la figure de sa face, « qui me paroît être très-semblable à celle « de la femelle que nous avons eue ici. « Je vois aussi par l'échelle qui est ajou- « tée à ce dessin, que les dimensions des « différentes parties sont à peu près les « mêmes : mais il y avoit cette différence « entre ces deux orangs-outangs, c'est « que celui de Bornéo n'avoit point d'ongle « au gros orteil ou au pouce des pieds, « au lieu que celui d'Asham en avoit, « comme M. Gordon me l'a mandé bien « expressément ; aussi a-t-il eu soin que « cet ongle fût représenté dans le dessin. « Cette différence indiqueroit-elle une « diversité dans l'espèce, entre des ani- « maux qui semblent d'ailleurs avoir tant « de rapports entre eux par des carac- « tères plus essentiels ? »

Toutes ces observations de M. Allamand sont curieuses. Je ne doute pas plus que lui que le nom *orang-outang* ne soit une dénomination générique qui comprend plusieurs espèces, telles que le pongo et le jocko, et peut-être le singe dont il parle,

comme en ayant vu la tête et le pied, et peut-être encore celui qui pourroit faire la nuance entre le pongo et le mandrill. M. Vosmaër a reçu, il y a quelques années, un individu de la petite espèce de ce genre, qui n'est probablement qu'un jocko; il en a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article.

« Le 29 juin 1776, dit-il, l'on m'informa « de l'heureuse arrivée de cet orang-ou-« tang..... C'étoit une femelle. Nous « avons apporté la plus grande attention « à nous assurer si elle étoit sujette à l'é-« coulement périodique, sans rien pou-« voir découvrir à cet égard. En man-« geant, elle ne faisoit point de poches « latérales au gosier, comme toutes les « autres espèces de singes. Elle étoit d'un « si bon naturel, qu'on ne lui vit jamais « montrer la moindre marque de méchan-« ceté ou de fâcherie; on pouvoit sans « crainte lui mettre la main dans la bou-« che. Son air avoit quelque chose de « triste...... Elle aimoit la compagnie « sans distinction de sexe, donnant seu-

« lement la préférence aux gens qui la « soignoient journellement et qui lui « faisoient du bien, qu'elle paroissoit af- « fectionner davantage ; souvent, lors- « qu'ils se retiroient, elle se jetoit à terre « étant à la chaîne, comme au désespoir, « poussant des cris lamentables, et dé- « chirant par lambeaux tout le linge « qu'elle pouvoit attraper, dès qu'elle se « voyoit seule. Son garde ayant quelque- « fois la coutume de s'asseoir auprès d'elle « à terre, elle prenoit d'autres fois du « foin de sa litière, l'arrangeoit à son « côté, et sembloit, par toutes ses dé- « monstrations, l'inviter à s'asseoir au- « près d'elle.....

« La marche ordinaire de cet animal « étoit à quatre pieds, comme les autres « singes ; mais il pouvoit bien aussi mar- « cher debout sur les pieds de derrière, « et, muni d'un bâton, il s'y tenoit ap- « puyé souvent fort long-temps : cepen- « dant il ne posoit jamais les pieds à « plat, à la façon de l'homme, mais re- « courbés en dehors, de sorte qu'il se « soutenoit sur les côtés extérieurs des

« pieds de derrière, les doigts retirés en « dedans ; ce qui dénotoit une aptitude à « grimper sur les arbres....... Un matin « nous le trouvâmes déchaîné......, et « nous le vîmes monter avec une mer- « veilleuse agilité contre les poutres et « les lattes obliques du toit ; on eut de la « peine à le reprendre...... Nous remar- « quâmes une force extraordinaire dans « ses muscles ; on ne parvint qu'avec « beaucoup de peine à le coucher sur le « dos ; deux hommes vigoureux eurent « chacun assez à faire à lui serrer les « pieds, l'autre à lui tenir la tête, et le « quatrième à lui repasser le collier par- « dessus la tête et à le fermer mieux. « Dans cet état de liberté, l'animal avoit, « entre autres choses, ôté le bouchon « d'une bouteille contenant un reste de « vin de Malaga, qu'il but jusqu'à la « dernière goutte, et remit ensuite la bou- « teille à sa même place.

« Il mangeoit presque de tout ce qu'on « lui présentoit. Sa nourriture ordinaire « étoit du pain, des racines, en particu- « lier des carottes jaunes, toutes sortes

« de fruits, et sur-tout des fraises; mais « il paroissoit singulièrement friand de « plantes aromatiques, comme du persil « et de sa racine. Il mangeoit aussi de la « viande bouillie ou rôtie, et du poisson. « On ne le voyoit point chasser aux in- « sectes, dont les autres espèces de singes « sont d'ailleurs si avides..... Je lui pré- « sentai un moineau vivant.....; il en « goûta la chair, et le rejeta bien vîte. « Dans la ménagerie, et lorsqu'il étoit « tant soit peu malade, je l'ai vu manger « tant soit peu de viande crue, mais sans « aucune marque de goût. Je lui donnai « un œuf crud, qu'il ouvrit des dents, « et suça tout entier avec beaucoup d'ap- « pétit..... Le rôti et le poisson étoient « ses alimens favoris. On lui avoit appris « à manger avec la cuiller et la fourchette. « Quand on lui donnoit des fraises sur « une assiette, c'étoit un plaisir de voir « comme il les piquoit une par une, et « les portoit à sa bouche avec la four- « chette, tandis qu'il tenoit de l'autre « patte l'assiette. Sa boisson ordinaire « étoit l'eau; mais il buvoit très-volontiers

« toutes sortes de vins, et principalement
« le Malaga. Lui donnoit-on une bouteille,
« il en tiroit le bouchon avec la main,
« et buvoit très-bien dehors, de même
« que hors d'un verre à bière; et cela fait,
« il s'essuyoit les lèvres comme une per-
« sonne..... Après avoir mangé, si on lui
« donnoit un cure-dent, il s'en servoit au
« même usage que nous. Il tiroit fort
« adroitement du pain et autres choses
« hors des poches. On m'a assuré qu'étant
« à bord du navire, il couroit librement
« parmi l'équipage, jouoit avec les ma-
« telots, et alloit querir, comme eux, sa
« portion à la cuisine.

« A l'approche de la nuit, il alloit se
« coucher...... Il ne dormoit pas volon-
« tiers dans sa loge, de peur, à ce qu'il
« me parut, d'y être enfermé. Lorsqu'il
« vouloit se coucher, il arrangeoit le foin
« de sa litière, le secouoit bien, en ap-
« portoit davantage pour former son che-
« vet, se mettoit le plus souvent sur le
« côté, et se couvroit chaudement d'une
« couverture, étant fort frileux..... De
« temps en temps nous lui avons vu faire

« une chose qui nous surprit extrême-
« ment la première fois que nous en fûmes
« témoins. Ayant préparé sa couche à
« l'ordinaire, il prit un lambeau de linge
« qui étoit auprès de lui, l'étendit fort
« proprement sur le plancher, mit du
« foin au milieu, en relevant les quatre
« coins du linge par-dessus, porta ce pa-
« quet avec beaucoup d'adresse sur son
« lit pour lui servir d'oreiller, tirant en-
« suite la couverture sur son corps.......
« Une fois, me voyant ouvrir à la clef et
« refermer ensuite le cadenas de sa chaîne,
« il saisit un petit morceau de bois....,
« le fourra dans le trou de la serrure, le
« tournant et retournant en tout sens,
« et regardant si le cadenas ne s'ouvroit
« pas...... On l'a vu essayer d'arracher
« des crampons avec un gros clou dont il
« se servoit comme d'un levier. Un jour
« lui ayant donné un petit chat, il le
« flaira par-tout; mais le chat lui ayant
« égratigné le bras, il ne voulut plus le
« toucher..... Lorsqu'il avoit uriné sur le
« plancher de son gîte, il l'essuyoit pro-
« prement avec un chiffon..... Lorsqu'on

« alloit le voir avec des bottes aux
« jambes, il les nettoyoit avec un balai,
« et savoit déboucler les souliers avec
« autant d'adresse qu'un domestique au-
« roit pu le faire; il dénouoit aussi fort
« bien les nœuds faits dans les cordes,
« quelque serrés qu'ils fussent, soit avec
« ses dents, soit avec les ongles... Ayant
« un verre ou un baquet dans une main,
« et un bâton dans l'autre, on avoit bien
« de la peine à le lui ôter, s'esquivant et
« s'escrimant continuellement du bâton
« pour le conserver.

« Jamais on ne l'entendoit pousser quel-
« que cri, si ce n'est lorsqu'il se trouvoit
« seul, et pour lors c'étoit d'abord un
« son approchant de celui d'un jeune
« chien qui hurle; ensuite il devenoit
« très-rude et rauque, ce que je ne puis
« mieux comparer qu'au bruit que fait
« une grosse scie en passant à travers le
« bois. Nous avons déja remarqué que cet
« animal avoit une force extraordinaire;
« mais elle étoit sur-tout apparente dans
« les pattes de devant ou mains dont il
« se servoit à tout...., pouvant lever et
« remuer de très-lourds fardeaux.

« Ses excrémens, lorsqu'il se portoit « bien, étoient en crottes ovales. Sa hau- « teur, mesuré debout, étoit de deux « pieds et demi rhénaux..... Le ventre, « sur-tout étant accroupi, étoit gros et « gonflé........ Les tétins des mamelles « étoient fort petits et tout près des ais- « selles; le nombril ressembloit beaucoup « à celui d'une personne.

« Les pieds de devant ou bras avoient, « depuis les aisselles jusqu'au bout des « doigts du milieu, sept pouces; le doigt « du milieu, trois pouces et demi; le pre- « mier un peu plus court, le troisième un « peu plus long; le quatrième, ou petit « doigt, beaucoup plus court; mais le « pouce l'est encore bien davantage. Tous « les doigts ont trois articulations; le « pouce n'en a que deux : ils sont tous « garnis d'un ongle noir et rond.

« Les jambes, depuis la hanche jus- « qu'au talon, avoient vingt pouces; « mais le fémur me parut à proportion « beaucoup plus court que le tibia. Ses « pieds posés à plat étoient, depuis le « derrière du talon jusqu'au bout des

« doigts du milieu, longs de huit pouces.
« Les doigts des pieds sont plus courts « que ceux des mains; celui du milieu « est aussi un peu plus long que les « autres : mais ici le pouce est beaucoup « plus court que celui de la main....., « et ces doigts des pieds ont aussi des « ongles noirs. Le pouce ou gros orteil, « qui n'a que deux articulations, est ab- « solument dépourvu d'ongle dans quatre « sujets de cette espèce asiatique.

« Le côté intérieur des pieds de devant « et de derrière est entièrement nud, sans « poil, revêtu d'une peau assez douce, « d'un noir fauve : mais après la mort de « l'animal, et pendant sa maladie, cette « peau étoit déja devenue beaucoup plus « blanche; les doigts des pieds de devant « et de derrière étoient aussi sans poil.

« Les cuisses ne sont ni pelées ni cal- « leuses............... On ne pouvoit « appercevoir ni fesses ni mollets aux « jambes, non plus que le moindre in- « dice de queue.

« La tête est, par-devant, toute recou- « verte d'une peau chauve, couleur de

« souris. Le museau ou la bouche est un « peu saillant, quoique pas tant qu'aux « espèces de magots; mais l'animal pou- « voit aussi beaucoup l'avancer et le reti- « rer. L'ouverture de la bouche est fort « large. Autour des yeux, sur les lèvres « et sur le menton, la peau étoit un peu « couleur de chair; les yeux sont d'un « brun bleuâtre, dans le milieu noirs; « les paupières sont garnies de petits cils ... « On voit aussi quelques poils au-dessus « des yeux; ce que l'on ne peut pourtant « pas bien nommer des sourcils. Le nez « est très-épaté et large vers le bas; les « dents de devant, à la mâchoire supé- « rieure, sont au nombre de quatre, sui- « vies, de chaque côté, d'un intervalle « après lequel ..... vient une dent mâ- « chelière qui est plus longue. .... L'on « compte encore trois dents molaires, « dont la dernière est la plus grosse. Le « même ordre règne à la mâchoire infé- « rieure. Les dents sont fort semblables à « celles de l'homme..... Le palais est de cou- « leur noire; le dessous de la langue est « couleur de chair..... La langue est longue,

« arrondie par-devant, lisse et douce;
« les oreilles sont sans poil et de forme
« humaine, mais plus petites qu'elles ne
« sont représentées par d'autres.

« A son arrivée, l'animal n'avoit point
« de poil, si ce n'est du noir à la partie
« postérieure du corps, sur les bras, les
« cuisses et les jambes.... A l'approche
« de l'hiver, il acquit beaucoup plus de
« poil..... Le dos, la poitrine et toutes les
« autres parties du corps, étoient cou-
« vertes de poil châtain clair..... Les
« plus longs poils du dos avoient trois
« pouces *. »

* Description de l'espèce de singe, aussi singulier que très-rare, nommé *orang-outang*, de l'île de Bornéo. (*Feuilles de Vosmaër;* Amsterdam, 1778.)



LE PITHÈQUE FEMELLE .

J. Dauquet



LE PITHÈQUE VU DEBOUT.

J.Pauquet S





LE PITHÈQUE.

J. Pauquet S.



LE PITHÈQUE VU DEBOUT.

L. Pauquet S.



ADDITION A L'ARTICLE DU PITHÈQUE.

Nous avons désigné, d'après Aristote, cet animal par tous les caractères qui le distinguent des autres singes sans queue; et quoique nous ne l'eussions pas vu, nous ne doutions pas de son existence, que plusieurs naturalistes regardoient comme incertaine. Depuis ce temps, M. Desfontaines, savant naturaliste, et professeur au Jardin du roi, a rencontré dans le royaume d'Alger un singe qu'il a reconnu pour le pithèque que j'avois indiqué. Il l'a nourri pendant plusieurs mois en Barbarie; et, à son retour en France, il a bien voulu m'en faire hommage, et j'ai eu la satisfaction de pouvoir reconnoître tous ses caractères et ses habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant et sous mes yeux. Je l'ai fait dessiner dans deux attitudes de mouvement,

c'est-à-dire, debout sur ses deux pieds de derrière et sur ses quatre pieds ; il est aussi représenté en petit, assis, troisième attitude qu'il prend lorsqu'il est en repos. Je dois donner d'abord les observations de M. Desfontaines sur la nature et les mœurs de cet animal.

« Les singes pithèques, a dit ce savant « naturaliste, se trouvent dans les forêts « de *Bougie*, du *Côle* et de *Stora*, dans « l'ancienne Numidie, qui est aujourd'hui « la province de Constantine du royaume « d'Alger. Ils habitent particulièrement ces « contrées, et je n'ai pas ouï dire qu'on « en eût observé dans aucun autre lieu de « la Barbarie. Ils vivent en troupes dans « les forêts de l'Atlas qui avoisinent la « mer ; et ils sont si communs à *Stora*, « que les arbres des environs en sont quel- « quefois couverts. Ils se nourrissent de « pommes de pin, de glands doux, de « figues d'Inde, de melons, de pastèques, « de légumes qu'ils enlèvent des jardins « des Arabes, quelques soins qu'ils pren- « nent pour écarter ces animaux malfai- « sans. Pendant qu'ils commettent leurs

« vols, il y en a deux ou trois qui montent « sur la cime des arbres et des rochers les « plus élevés pour faire sentinelle; et dès « que ceux-ci apperçoivent quelqu'un ou « qu'ils entendent quelque bruit, ils pous- « sent un cri d'alerte, et aussitôt toute la « troupe prend la fuite en emportant tout « ce qu'ils ont pu saisir.

« Le pithèque n'a guère que deux pieds « de hauteur lorsqu'il est droit sur ses « jambes. Il peut marcher debout pendant « quelque temps; mais il se soutient avec « difficulté dans cette attitude qui ne lui « est pas naturelle. Sa face est presque « nue, un peu alongée et ridée; ce qui « lui donne toujours un air vieux. Il a « vingt-huit dents; les canines sont « courtes et à peu près semblables à celles « de l'homme. Ses abajoues ont peu de « largeur; ses yeux sont arrondis, rous- « sâtres, et d'une grande vivacité; les fesses « sont calleuses, et à la place de la queue « il y a un petit appendice de peau, long « de cinq à six lignes; les ongles sont ap- « platis comme dans l'homme, et il se « sert de ses pieds et de ses mains avec

« beaucoup d'adresse pour saisir les divers « objets qui sont à sa portée : j'en ai vu « qui dénouoient leurs liens avec la plus « grande facilité. La couleur du pithèque « varie du fauve au gris : dans tous ceux « que j'ai observés, une partie de la poi- « trine et du ventre étoient recouverts « d'une large tache noirâtre. La verge est « grêle et pendante dans le mâle ; les tes- « ticules ont peu de volume.

« Quoique ces animaux soient très-lu- « briques et qu'ils s'accouplent fréquem- « ment dans l'état de domesticité, comme « j'ai eu occasion de l'observer, il n'y « a cependant pas d'exemple qu'ils aient « jamais produit dans cet état de servi- « tude, même en Barbarie, où l'on en « élève beaucoup dans les maisons des « Francs. Lorsqu'ils s'accouplent, le mâle « monte sur la femelle, qui est à quatre « pieds ; il lui appuie ceux de derrière sur « les jambes, et il l'excite au plaisir en lui « chatouillant les côtés avec les mains. « Elle est sujette à un léger écoulement « périodique, et je me suis apperçu que « ses parties naturelles augmentoient alors « sensiblement de volume.

« Dans l'état sauvage, elle ne produit « ordinairement qu'un seul petit. Presque « aussitôt qu'il est né, il monte sur le dos « de la mère, lui embrasse étroitement le « cou avec les bras, et elle le transporte « ainsi d'un lieu dans un autre : souvent « il se cramponne à ses mamelles, et s'y « tient fortement attaché.

« Celui de tous les singes avec lequel « le pithèque a le plus de rapport, est le « magot, dont il diffère cependant par des « caractères si tranchés, qu'il paroît bien « former une espèce distincte. Le magot « est plus grand : ses testicules sont très-« volumineux ; ceux du pithèque, au « contraire, sont fort petits. Les dents « canines supérieures du magot sont alon-« gées comme les crocs des chiens ; celles « du pithèque sont courtes et à peu près « semblables à celles de l'homme. Le pi-« thèque a des mœurs plus douces, plus « sociales que le magot : celui-ci conserve « toujours, dans l'état de domesticité, un « caractère méchant et même féroce ; le « pithèque, au contraire, s'apprivoise « facilement et devient familier. Lorsqu'il

« a été élevé jeune, il mord rarement,
« quelque mauvais traitement qu'on lui
« fasse subir. Il est naturellement craintif,
« et il sait distinguer avec une adresse
« étonnante ceux qui lui veulent du mal.
« Il se rappelle les mauvais traitemens; et
« lorsqu'on lui en a souvent fait essuyer,
« il faut du temps et des soins assidus
« pour lui en faire perdre le souvenir. En
« revanche, il reconnoît ceux qui lui
« font du bien; il les caresse, les appelle,
« les flatte par des cris et par des gestes
« très-expressifs; il leur donne même des
« signes d'attachement et de fidélité; il
« les suit comme un chien, sans jamais
« les abandonner. La frayeur se peint sur
« le visage du pithèque; j'ai souvent vu
« ces animaux changer sensiblement de
« couleur lorsqu'ils étoient saisis d'effroi.
« Ils annoncent leur joie, leur crainte,
« leurs desirs, leur ennui même, par des
« accens différens et faciles à distinguer.
« Ils sont très-mal-propres et lâchent leurs
« ordures par-tout où ils se trouvent; ils
« se plaisent à mal faire, et brisent tout
« ce qui se rencontre sous leur main, sans

« qu'on puisse les en corriger, quelque « châtiment qu'on leur inflige. Les Arabes « mangent la chair du pithèque, et la « regardent comme un bon mets. »

Je dois ajouter à ces remarques de M. Desfontaines, les observations que j'ai faites moi-même sur les habitudes naturelles et même sur les habitudes acquises de ce singe que l'on nourrit depuis plus d'un an dans ma maison. C'est un mâle, mais qui ne paroît point avoir, comme les autres singes, aucune ardeur bien décidée pour les femmes. Son attitude de mouvement la plus ordinaire est de marcher sur ses quatre pieds, et ce n'est jamais que pendant quelques minutes qu'il marche quelquefois debout sur ses deux pieds, le corps un peu en avant et les genoux un peu pliés. En général, il se balance en marchant. Il est très-vif et presque toujours en mouvement. Son plus grand plaisir est de sauter, grimper et s'accrocher à tout ce qui est à sa portée. Il paroît s'ennuyer lorsqu'il est seul; car alors il fait entendre un cri plaintif. Il aime la compagnie; et lorsqu'il est en

gaieté, il le marque par un grand nombre de culbutes et de petits sauts. Au reste, il est d'un naturel fort doux, et ressemble par là aux orangs-outangs. Malgré sa grande vivacité, il mord très-rarement, et toujours foiblement.

Cet individu, dont nous donnons ici la figure, avoit, au mois d'avril 1787, deux pieds cinq pouces de hauteur *, et lorsqu'il se tenoit debout sur ses pieds. Il étoit âgé de près de deux ans : il avoit crû de près de six pouces en dix mois, et

* *Principales dimensions du pithèque.*

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps entier, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	1	9	»
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'insertion occipitale	»	6	6
Circonférence du museau, prise au-dessus des narines	»	5	»
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	»	2	1
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	»	8

avoit, dans le même temps, pris en proportion plus de grosseur et d'épaisseur de corps; son poil avoit bruni, sur-tout à la racine. De tous les animaux de ce genre, le patas à bandeau blanc est celui auquel il ressemble le plus par la forme de la tête, qui est un peu alongée et applatie au sommet; le front est assez court et couvert de poils presque aussi longs que ceux de la tête; il a les yeux enfoncés, et l'iris d'un jaune rougeâtre; l'os frontal,

	pieds.	pouc.	lign.
Circonférence prise derrière les jambes de devant	I	I	»
Circonférence devant les jambes de derrière	»	II	6
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	5	4
Circonférence du poignet	»	3	5
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	4	I
Longueur de la jambe depuis le derrière du genou jusqu'au talon	»	5	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	5	IO

au-dessus de l'orbite des yeux, est saillant, et l'on ne voit autour de cette partie aucun poil disposé en forme de sourcils ; il a des cils aux deux paupières ; son nez est applati, et forme gouttière entre les deux narines, qui sont posées obliquement et s'inclinent en dedans ; toute la face est de couleur de chair pâle, avec des poils noirâtres très-clair-semés, mais en plus grand nombre autour de la bouche et sur le menton, audessous duquel des poils encore nombreux et d'un blanc sale forment une espèce de petite barbe. Il a trente dents, et deux alvéoles vides, d'où il en étoit tombé deux autres. L'oreille est grande, ronde et large en bas, mince, sans rebord, et presque sans poils ; elle a vingt-trois lignes de longueur, sur quinze lignes à sa plus grande largeur. Chaque poil est noirâtre, tant à sa racine qu'à son extrémité, et d'un jaune doré dans son milieu ; ce qui présente à l'œil une couleur générale d'un brun jaunâtre sur la tête et sur tout le dessus du corps et des membres. Le ventre et la face intérieure des cuisses

et des jambes sont d'un blanc sale, et les poils y sont plus courts et moins touffus : la plus grande partie de la peau de cette face intérieure et du ventre est d'un beau bleu ; la peau du dessous des mains et des pieds est douce, brunâtre et sans poils ; les ongles sont arrondis et presque noirs ; l'appendice de peau qui est à la place de la queue, est souple, et n'a que six lignes de longueur.

DU PETIT CYNOCÉPHALE.

J'ai dit, tome VII, que le singe que nous avons appelé *magot,* étoit le cynocéphale des anciens, et je crois mon opinion bien fondée. Mais il y a deux espèces de cynocéphales : l'une, plus grande, qui est en effet le magot ; et l'autre, plus petite, que nous donnons ici, d'après un dessin qui m'a été envoyé par feu M. Collinson. Ce petit cynocéphale est sans queue, et cet animal ne nous paroît avoir été indiqué par aucun naturaliste, à l'exception de Prosper Alpin, qui s'exprime dans les termes suivans : « Je donne ici, dit-il, la « figure (planche XX, fig. 1) d'un petit « cynocéphale qui n'a point de queue. Il « s'apprivoise plus aisément, et est aussi « plus spirituel et plus gai que les autres « cynocéphales ». En comparant cette figure donnée par Prosper Alpin avec celle que nous donnons ici, on ne pourra guère douter que ce ne soit le même



LE BABOUIN DES BOIS .

J. Pauquet . S .



LE PETIT CYNOCÉPHALE

J. Dauquet. S.



animal. Nous aurions pu l'appeler *petit magot* : mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de *petit cynocéphale*, parce qu'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les fesses pelées, et qu'il est couvert d'un poil roux, et plus doux que le magot ; et c'est par le caractère de n'avoir pas les fesses pelées, ainsi que par la grosseur et par la prolongation du museau, qu'il diffère aussi du pithèque, avec lequel on pourroit le confondre. J'ai dit que cette dernière espèce (le magot) se trouvoit en Espagne, dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinson, qui doutoit de ce fait, a écrit pour s'en informer. M. Charles Frédéric, commandant à Gibraltar, lui a répondu que ces singes habitent en effet sur le côté de la montagne qui regarde la mer, qu'ils y sont nombreux, et que des personnes dignes de foi lui ont attesté qu'ils s'y multiplient *. C'est néanmoins le seul endroit de l'Europe où l'on trouve des singes dans leur état de nature.

* Lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres le 9 février 1764.

LE BABOUIN DES BOIS.

M. Pennant a fait connoître cette espèce, conservée à Londres dans la collection de M. Lever. Ce babouin a le museau très-alongé et semblable à celui d'un chien; sa face est couverte d'une peau noire et un peu luisante : les pieds et les mains sont unis et noirs comme la face; mais les ongles sont blancs. Le poil de ce babouin est très-long et agréablement mélangé de noir et de brun. L'individu décrit par M. Pennant n'avoit que trois pieds de haut; la queue n'avoit que trois pouces de long, et le dessus en étoit très-garni de poil. Cet animal se trouve en Guinée, où les Anglois l'ont appelé *l'homme des bois*.

Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres babouins, qui probablement ne sont que des variétés du babouin des bois, et que M. Pennant a également vus dans la collection de M. Lever.

Le premier de ces trois babouins, que M. Pennant a nommé *le babouin jaune*,

avoit la face noire, le museau alongé, et des poils longs et bruns au-dessus des yeux ; les oreilles étoient cachées dans le poil, dont la couleur étoit, sur tout le corps, d'un jaune mélangé de noir.

Il avoit deux pieds de hauteur ; il ne différoit du babouin des bois que par sa taille, et parce qu'il avoit les mains couvertes de poils.

Le second de ces trois babouins avoit la face d'un brun foncé ; son poil étoit d'un brun pâle sur la poitrine, d'un cendré obscur sur le corps et sur les jambes, et mélangé de jaune sur la tête. M. Pennant l'a appelé *le babouin cendré.*

Le troisième avoit la face bleuâtre, de longs poils au-dessus des yeux, et une touffe de poils derrière chaque oreille. Le poil qui garnissoit la poitrine, étoit cendré, mêlé de noir et de jaunâtre. Il avoit trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois babouins se rapprochent de si près de ceux du babouin des bois, qu'on ne doit les regarder que comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

LE BABOUIN

A LONGUES JAMBES.

Ce babouin est plus haut monté sur ses jambes qu'aucun autre babouin, et même qu'aucune guenon : il a la face incarnate ; le front noir et avancé en forme de bourlet ; le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre sur la tête, le dos, les bras et les cuisses ; blanchâtre sur la poitrine et sur le ventre ; très-long et très-touffu sur le cou, ce qui fait paroître son encolure très-grosse. Les callosités sur les fesses sont larges et rouges ; il a la queue très-courte, très-relevée, et presque entièrement dénuée de poil, sur-tout dans sa partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ses pouces et ses gros orteils écartés de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil est un peu réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoisine ; les ongles des pouces sont



LE BABOUIN,
À LONGUES JAMBES .

J. F-cquet S.

ronds et plats, ceux des autres doigts sont convexes et plus étroits.

Il se nourrit, ainsi que les autres babouins, de fruits, de feuilles de tabac, d'oranges, d'insectes, et particulièrement de scarabées, de fourmis, et de mouches qu'il saisit avec beaucoup d'adresse pendant qu'elles volent. Lorsqu'on lui donne de l'avoine, il en remplit ses abajoues, dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière même jusqu'à s'enivrer. M. Hermann, savant professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, a vu vivans un mâle et une femelle de cette espèce; ils ne différoient l'un de l'autre que par la longueur de la queue, qui étoit de quatre pouces dans le mâle, et d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle étoit fort douce; elle se laissoit toucher sans peine et paroissoit se plaire à être caressée: elle aimoit beaucoup les enfans; mais elle paroissoit haïr les femmes.

Nous donnons ici la figure d'un animal qui ressemble presque entièrement à celui

dont il est ici question, et qui n'en diffère que par la queue, qui est beaucoup plus longue. L'estampe gravée et enluminée de cet animal nous a été envoyée par feu M. Edwards ; et comme ce naturaliste ne nous a donné aucun éclaircissement sur cet individu, nous prévenons que le dessinateur employé par M. Edwards s'est trompé, et que l'animal qu'il a représenté avoit la queue aussi courte que le babouin à longues jambes, et étoit absolument de la même espèce que celui-ci.



LE CHORAS .

J Pauquet . S .

LE CHORAS.

Ce grand et gros babouin, qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes, et particulièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppe au-dessus de la tête, et par la couleur de sa peau sur le nez, qui forme une bande d'un rouge très-vif, et sur le milieu de sa face, dont les joues sont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un individu vivant qui avoit cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin sont petites et nues; son museau est très-alongé, et son nez paroît tronqué par le bout, ce qui lui donne de la ressemblance avec le boutoir d'un sanglier. Ce boutoir, ainsi que toute la partie supérieure qui forme le nez, est d'un rouge très-éclatant; les joues, comme dans le mandrill, sont d'un

violet clair et très-ridées : l'ouverture de la bouche est très-petite.

Sa houppe est composée de poils noirâtres et très-longs ; la tête, les bras et les jambes sont revêtus d'un poil court, dont la couleur est mêlée de jaune et de noirâtre ; des poils bruns très-longs couvrent les épaules ; ceux qui garnissent la poitrine, sont aussi très-longs ; les mains et les pieds sont noirs, et les ongles plats ; la queue, dont le poil est fort touffu et assez court, n'a que quatre pouces de longueur ; les fesses sont pelées, et d'un pourpre très-vif qui s'étend sur le derrière des cuisses.

Nous donnons ici la figure d'un babouin de cette espèce, âgé de trois ans, que nous avons vu et fait dessiner vivant ; il avoit trois pieds un pouce de hauteur : son maître l'avoit acheté à Marseille deux ans auparavant, et il n'étoit alors pas plus gros qu'un petit sapajou. Il étoit très-remarquable par les couleurs de la face et les parties de la génération : il avoit le nez, les naseaux et la lèvre supérieure d'un rouge vif écarlate ; il avoit aussi

une petite tache de ce même rouge au-dessous des paupières. Les yeux étoient environnés de noir et surmontés de poils touffus de même couleur ; les oreilles étoient pointues et de couleur brune : il portoit sous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à peu près semblable à celle du mandrill. Les poils à côté des joues étoient d'un blanc sale et jaunâtre, mais longs et bien fournis : ces poils hérissés se couchoient et diminuoient de longueur en gagnant le sommet de la tête, et les taches blanches au-dessus des oreilles étoient d'un poil très-court. Le milieu du front étoit couvert de poils noirs qui s'élevant en pointe vers le sommet de la tête, y formoient une houppe, et s'étendoient en forme de crinière qui venoit s'unir sur l'épine du dos à une raie noire, laquelle se prolongeoit jusqu'à la queue. Le poil du corps étoit d'un brun verdâtre mêlé de noir, celui des flancs un peu ardoisé ; et sur le ventre il étoit d'un blanc sale un peu jaunâtre. Le poil étoit plus long sous le ventre que sur le dos. Le fourreau de la

verge, ainsi que les callosités sur les fesses, étoient d'un rouge écarlate aussi vif que celui des naseaux, tandis que les testicules étoient d'un violet foncé, ainsi que la peau de l'intérieur des cuisses. Ce choras avoit, en marchant à quatre pattes, la même allure que le papion; le train de devant étoit sensiblement plus élevé que le train de derrière, les jambes de devant étant plus longues.

On a observé que cet animal se nourrissoit de fruits, de citrons, d'avoine, de noix qu'il écrasoit entre ses dents et qu'il avaloit avec la coque; il les serroit dans ses abajoues, qui pouvoient en contenir jusqu'à huit sans paroître très-remplies. Il mangeoit la viande cuite et refusoit la crue; il aimoit les boissons fermentées, telles que le vin et l'eau-de-vie. On a observé aussi que ce babouin étoit moins agile, plus grave et moins malpropre que la plupart des autres singes. Schreber dit qu'on montroit en Allemagne, en 1764, un de ces grands babouins, qui avoit grand soin de nettoyer sa hutte, d'en ôter les excrémens, et qui

même se lavoit souvent le visage et les mains avec sa salive. Tous les naturalistes qui ont vu ce babouin, s'accordent à dire qu'il est très-ardent en amour, même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre, étoit d'une très-grande force; car il compare son cri au rugissement du lion. Jamais il ne se tenoit sur les pieds de derrière que lorsqu'il y étoit forcé par son conducteur; il s'asseyoit souvent sur ses fesses en se penchant en avant et en laissant tomber ses bras sur son ventre. Au reste, cet animal, que nous avons nommé *choras,* est le *papio* de Gessner: car la figure que ce naturaliste en a donnée, est très-conforme à celle que M. Pennant a fait dessiner d'après l'animal vivant; et on ne l'a regardée comme défectueuse, que parce qu'on la rapportoit à notre papion, tome VII, dont il diffère principalement par les sillons et les couleurs rouges de la face, ainsi que par la touffe de poils qu'il porte au-dessus de sa tête.

LE BABOUIN

A MUSEAU DE CHIEN.

Ce babouin a le museau très-alongé, très-épais, et semblable à celui du chien; ce qui lui a fait donner sa dénomination. Sa face est couverte d'une peau rouge, garnie de poils très-clair-semés, et la plupart fort courts; le bout du museau est violet; les yeux sont petits. Les cils des paupières supérieures sont longs, noirs et touffus; mais ceux des paupières inférieures sont très-clair-semés. Les oreilles sont pointues et cachées dans le poil; la tête est couverte, tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un verd jaunâtre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au-dessus de chaque oreille, et y formant une houppe bien fournie. Les dents incisives y sont très-grandes, sur-tout les deux du milieu de la mâchoire supérieure; celles



SINGE DE MOCO.

J J Dauquet S.

de la mâchoire inférieure sont inclinées en avant : les dents canines sont très-longues; celles du dessus ont un pouce et demi de longueur, et avancent sur la lèvre inférieure. Le corps est gros et couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, et très-long sur le devant et au milieu du corps. Le poil du ventre est blanchâtre ; les callosités sur les fesses sont larges, proéminentes et roussâtres; la queue est velue, plus mince vers l'extrémité qu'à son origine, presque aussi longue que le corps, et communément relevée. Ce caractère suffiroit pour faire distinguer le babouin à museau de chien, du papion qui a la queue très-courte, mais avec lequel le premier a cependant une très-grande ressemblance, tant par sa conformation que par ses habitudes.

Le babouin à museau de chien a les bras et les jambes fort épais et couverts d'un poil touffu. Les mains et les pieds sont noirâtres et presque nuds; tous les ongles sont arrondis et plats.

M. Edwards avoit reçu un individu de

cette espèce qui avoit près de cinq pieds de hauteur, et qui avoit été pris dans l'Arabie. Cette espèce de babouin s'y rassemble par centaines ; ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement sur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux. Celui que M. Edwards a vu vivant, étoit fier, indomtable, et si fort, qu'il auroit terrassé aisément un homme fort et vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimoit d'une manière très-violente et très-énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, et l'ayant embrassée devant ce babouin pour exciter sa jalousie, l'animal devint furieux ; il saisit un pot d'étain qui étoit à sa portée, et le jeta avec tant de force contre son prétendu rival, qu'il lui fit une blessure très-considérable à la tête.

Au reste, cette espèce se trouve non seulement en Arabie, mais encore en Abissinie, en Guinée, et en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance; ils y sont également en grand nombre. Ils ont les

mêmes habitudes que les papions, et se réunissent de même pour aller piller les jardins, plusieurs ensemble. Ils se nourrissent communément de fruits : ils aiment aussi les insectes et particulièrement les fourmis; mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne soit cuite.

Malgré leur grande force, il est aisé de les priver lorsqu'ils sont jeunes, et quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-Espérance on s'en servoit quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que lorsqu'on les frappe, ils poussent des soupirs et des gémissemens accompagnés de larmes.

ADDITION A L'ARTICLE DU LOWANDO.

Nous donnons ici une figure copiée d'après une gravure enluminée qui m'a été envoyée d'Angleterre par feu M. Edwards, sous le nom de *singe de Moco*, parce qu'il étoit venu de Moco dans le golfe Persique. « Ce singe mâle, m'écrit « M. Edwards, que j'ai dessiné vivant, « étoit aussi ardent en amour qu'il étoit « spirituel........ Pendant que je faisois sa « figure, un jeune homme et une jeune « femme vinrent le voir : il parut dési- « rer très-fort de s'approcher de la femme; « il la tiroit fortement par ses jupons, « tâchant de la faire tomber sur lui; mais « le jeune homme l'ayant écarté et chassé, « il fit très-mauvaise mine, et pour se « venger il lui jeta de toutes ses forces un « gros pot d'étain qu'il trouva sous sa « main. Il n'étoit néanmoins que de la « taille d'un enfant de dix ans. »

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paroît appartenir, est celle du lowando, dont nous avons parlé tome VII. J'ai dit que quoique l'ouanderou et le lowando nous parussent être d'une seule et même espèce, nous ne laissions pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanche: au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure et la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'est en effet au lowando plutôt qu'à l'ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous donnons ici la figure ; car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps et celle des membres, sont communs à ces deux espèces, c'est-à-dire, les mêmes dans l'ouanderou et le lowando.

Au reste, ce lowando a les fesses pelées, la face sans poil et de couleur de

chair, jusqu'au bas, où elle est noire aussi-bien que le nez. Il y a des poils au-dessus des yeux, en forme de sourcils. La tête est coiffée de grands poils grisâtres, touffus et serrés, qui lui forment comme une large perruque, dont les bords sont blancs et accompagnent la face. Les pieds et les mains sont noirs, les ongles un peu longs et en gouttière; la queue est d'une médiocre longueur et bien couverte de poils; les cuisses et les jambes sont garnies de poils d'un brun roussâtre. Le corps et les bras, jusqu'au poignet, sont revêtus de longs poils d'un blanc sale, et le dessus du dos est d'un poil brun; ce qui lui forme comme une pelisse qui lui tombe jusqu'aux reins. Cette description, qui n'est faite que d'après la gravure enluminée, ne peut pas être bien exacte, et je ne la donne que faute de plus amples observations. Peut-être M. Edwards, qui m'avoit envoyé cette gravure trois ans avant sa mort, aura-t-il laissé dans ses papiers une description complète de ce même animal, qu'il a dessiné vivant.

ADDITION A L'ARTICLE

DE L'OUANDEROU.

M. Marcellus Bless m'a écrit que les habitans de Ceylan appellent *oswanderou* ou *vanderou*, des singes blancs qui ont une longue barbe. Il ajoute qu'il en avoit embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui ; mais que tous étoient morts en route, quoique les autres singes amenés du même pays et en même temps eussent bien soutenu la fatigue du voyage : ainsi l'ouanderou paroît être l'espèce la plus délicate des singes de Ceylan. M. Marcellus Bless ajoute qu'il a eu chez lui, à Ceylan, un petit ouanderou né depuis trois jours, et qu'il avoit de la barbe autant, à proportion, que les vieux ; ce qui prouve qu'ils naissent avec cette barbe.

Nous avons aussi été informés que l'ouanderou, ainsi que le lowando, sont

très-adroits, qu'ils s'apprivoisent avec peine, et qu'ordinairement ils vivent peu de temps en captivité. Dans leur pays natal, la taille des plus forts, lorsqu'ils sont debout, est à peu près de trois pieds et demi.





LA GUENON A LONG NEZ
Vue par le dos.

J. Pauquet. S.



LA GUENON À LONG NEZ .

J. Pauquet S.

LA GUENON A LONG NEZ.

Cette guenon, ou singe à longue queue, nous a été envoyée des grandes Indes, et n'étoit connue d'aucun naturaliste, quoique très-remarquable par un trait apparent, et qui n'appartient à aucune des autres espèces de guenons, ni même à aucun autre animal. Ce trait est un nez large, proéminent, assez semblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à son extrémité, et sur le milieu duquel règne un sillon qui semble le diviser en deux lobes. Les narines sont posées et ouvertes horizontalement, comme celles de l'homme; leur ouverture est grande, et la cloison qui les sépare est mince; et comme le nez est très-alongé en avant, les narines sont éloignées des lèvres, étant situées à l'extrémité du nez. La face entière est dénuée de poil, comme le nez; la peau en est d'un brun mêlé de bleu et de

rougeâtre. La tête est ronde, couverte au sommet, et sur toutes les parties postérieures, d'un poil touffu assez court et d'un brun marron. Les oreilles, cachées dans le poil, sont nues, minces, larges, de couleur noirâtre et de forme arrondie, avec une échancrure assez sensible à leur bord. Le front est court : les yeux sont assez grands et assez éloignés l'un de l'autre ; il n'y a ni sourcils ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière supérieure a des cils assez longs. La bouche est grande, et garnie de fortes dents canines et de quatre incisives à chaque mâchoire, semblables à celles de l'homme. Le corps est gros, et couvert d'un poil d'un brun marron, plus ou moins foncé sur le dos et sur les flancs, orangé sur la poitrine, et d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre, les cuisses et les bras, tant au-dedans qu'au-dehors.

Il y a sous le menton, autour du col et sur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps, et qui forment une espèce de camail dont la couleur contraste avec celle de la peau nue de la face.

Cette guenon a, comme les autres, des callosités sur les fesses. Sa queue est très-longue, et garnie, en dessus et en dessous, de poils fauves assez courts; ses mains et ses pieds, nuds à l'intérieur, sont à l'extérieur couverts de poils courts et d'un fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts, tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles sont noirs; celui des pouces est applati, et les autres sont convexes. Voici les principales dimensions de l'individu qui est au Cabinet du roi : c'étoit un mâle, mais dont les parties de la génération étoient trop altérées pour que nous ayons pu les décrire.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps du museau à l'anus	1	11	9
Longueur du bout du museau à l'occiput	»	5	3
Distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil	»	2	9
Distance de l'angle postérieur de l'œil à l'oreille	»	2	»
Longueur de la queue	2	1	9
Longueur de l'avant-bras	»	5	6

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du coude au poignet....	»	8	10
Longueur du poignet au bout des doigts......................	»	6	5
Longueur de la jambe du genou au talon	»	10	2
Longueur du talon au bout des doigts......................	»	8	3
Longueur des ongles du pied.....	»	»	7
Longueur des ongles de la main.	»	»	6





LE MACAQUE À QUEUE COURTE

J. Pauquet. S.

LE MACAQUE

A QUEUE COURTE.

NOUS ne donnons cette dénomination à l'animal représenté ici que faute d'un nom propre, et parce qu'il nous paroît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons : cependant il en diffère par un grand nombre de caractères même essentiels. Il a la face moins large et plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les fesses nues, couleur de sang, aussi-bien que toutes les parties voisines de la génération. Il n'a du macaque que la queue, très-grosse à son origine où la peau forme des rides profondes ; ce qui le rend différent du maimon, ou singe à queue de cochon, avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapports par le caractère de la queue courte ; et comme ce macaque et le singe à queue de cochon ont tous deux la queue beau-

coup plus courte que les autres guenons, on peut les regarder comme faisant à cet égard la nuance entre le genre des babouins qui ont la queue courte, et celui des guenons qui l'ont très-longue.

Tout le bas du corps de ce macaque, qui étoit femelle, est couvert, depuis les reins, de grandes rides qui forment des inégalités sur cette partie et jusqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues, et des callosités sur les fesses, qui sont d'un rouge très-vif, aussi-bien que le dedans des cuisses, le bas du ventre, l'anus, la vulve, etc.: mais on pourroit croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorsqu'il est vivant et en bon état de santé; car étant tombé malade, elle disparut entièrement, et après sa mort (le 7 février 1778) il n'en paroissoit plus aucun vestige. Il étoit aussi doux qu'un petit chien : il accueilloit tous les hommes, mais il refusoit les caresses des femmes; et lorsqu'il étoit en liberté, il se jetoit après leurs jupons.

Ce macaque femelle n'avoit que quinze pouces de longueur. Son nez étoit applati avec un enfoncement à la partie supérieure, qui étoit occasionné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil étoit jaunâtre; l'oreille ronde et couleur de chair en dedans, où elle étoit dénuée de poil. A la partie postérieure de chaque oreille, on remarquoit une petite découpure, différente, pour la forme et la position, de celle qui se trouve aux oreilles du macaque de notre volume VII. La face, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure et du cou, étoient dénués de poil. Le dessus de la tête et du corps étoit jaune verdâtre, mêlé d'un peu de gris; le dessous du ventre, blanc, nuancé de jaunâtre; la face externe des bras et des jambes étoit de couleur cendrée, mêlée de jaune, et la face interne d'un gris cendré clair; les pieds et les mains étoient d'un brun noirâtre en dessous, et couverts en dessus de poils cendrés. L'ongle du pouce étoit plat, et les autres courbés en gouttière. La queue étoit couverte, comme les jambes, de poils cendrés,

mêlés de jaune : elle finissoit tout d'un coup en pointe ; son extrémité étoit noire, et sa longueur étoit en tout de sept pouces deux lignes. La dépouille de ce macaque est au Cabinet du roi.





LE PATAS À QUEUE COURTE.

J. J. Dauquet S.

LE PATAS
A QUEUE COURTE.

Nous avons donné, volume VII, les figures de deux patas, l'un à bandeau noir et l'autre à bandeau blanc : nous donnons ici la figure d'un autre patas à bandeau blanc, mais dont la queue est beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant, comme il ne semble différer du patas à bandeau blanc que par ce seul caractère, nous ne pouvons pas décider si c'est une espèce différente, ou une simple variété dans l'espèce : voici la description que nous en avons faite sur un individu dont la dépouille bien préparée se trouve au Cabinet du roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue étoit de dix ou onze lignes à son origine, et de deux lignes seulement à son

extrémité, en sorte que nous sommes assurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongeant. La longueur de l'animal entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, étoit d'un pied cinq pouces dix lignes; ce qui approche autant qu'il est possible des mêmes dimensions du corps des autres patas, qui ont un pied six pouces. Celui-ci a la tête toute semblable à celle des autres, et il porte un bandeau de poils blancs au-dessus des yeux, mais d'un blanc plus sale que celui du patas représenté dans le tome VII. Le corps est couvert, sur le dos, d'un poil gris cendré, dont l'extrémité est un peu teinte de fauve : sur la tête et vers les reins le fauve domine, et il est mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre, le dessous de l'estomac et de la poitrine, les côtés du cou, le dedans des cuisses et des jambes, sont d'un fauve mêlé de quelques teintes grises; les pieds et les mains sont couverts de poils d'un gris cendré, mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur; les jambes de devant sont couvertes de poils d'un gris

cendré, mêlés d'une teinte brune qui augmente et devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reste, ce singe nous a paru parfaitement semblable aux patas du tome VII.

LA GUENON
A MUSEAU ALONGÉ.

Cette guenon a en effet le museau très-long, très-délié, couvert d'une peau nue et rougeâtre. Son poil est très-long sur tout le corps, mais principalement sur les épaules, la poitrine et la tête; la couleur en est d'un gris-de-fer mêlé de noir, excepté sur la poitrine et le ventre, où elle est d'un cendré clair. La queue est très-longue. Cet animal a deux pieds de haut lorsqu'il est assis: son naturel est fort doux. M. Pennant, qui l'a fait connoître, ignoroit son pays natal; mais il croyoit qu'il avoit été apporté d'Afrique.

Cette espèce ressemble beaucoup, par sa conformation, à celle dont nous avons parlé sous le nom de *babouin à museau de chien;* mais, indépendamment de ses habitudes, qui sont bien plus douces que celles des babouins, elle en diffère par les couleurs de son poil, et sur-tout par la longueur de sa queue.



LA GUENON À MUSEAU ALONGÉ

J. Pauquet S.



LA GUENON COURONNÉE

L Pauqi.

LA GUENON COURONNÉE.

Nous donnons ici la figure d'une guenon dont l'espèce nous paroît très-voisine de celle du malbrouck, et encore plus de celle du bonnet-chinois, dont nous avons parlé dans le même article, et donné les figures tome VII. Cette guenon étoit à la foire Saint-Germain en 1774 : ses maîtres l'appeloient *le singe couronné*, à cause du toupet en hérisson qui étoit au-dessus de sa tête; ce toupet formoit une espèce de couronne qui, quoiqu'interrompue par-derrière, paroissoit assez régulière en la regardant de face. Cet animal étoit mâle, et une femelle de même espèce, que nous avons eu occasion de voir aussi, avoit également sur la tête des poils hérissés, mais plus courts que ceux du mâle; ce qui prouve que si ce n'est pas une espèce, c'est au moins une variété constante. Ces poils, longs de deux pouces à deux pouces et demi, sont bruns

à la racine, et d'un jaune doré jusqu'à leur extrémité: ils s'élèvent en s'avançant en pointe vers le milieu du front, et remontent sur les côtés pour gagner le sommet de la tête, où ils se réunissent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil est moins grand au centre de la couronne, et forme comme un vide au milieu; et en les couchant avec la main, ils paroissent partir circulairement de la circonférence d'un petit espace qui est nud.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux, jusqu'au bout du museau; elle est nue et sillonnée de rides plus ou moins profondes. La lèvre inférieure est noirâtre, et l'extrémité des mâchoires est garnie de petits poils noirs clair-semés; le nez est large et applati comme dans le malbrouck et dans le bonnet-chinois; les yeux sont grands, les paupières arquées, et l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête sont légèrement couverts de petits poils bruns et grisâtres, semés de quelques poils jaunâtres. Les oreilles sont nues et d'un brun rougeâtre;

elles sont arrondies par le bas et forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps est d'un brun-musc, mêlé de teintes d'un jaune foncé qui domine sur les bras en dehors, avec de légères teintes grises en dedans; en général, le poil du corps et des bras ressemble, pour la couleur, à celui qui forme la couronne de la tête: les cuisses et les jambes sont d'un jaune plus foncé et mêlé de brun; le dessous du corps et le dedans des bras et des jambes sont d'un blanc tirant sur le gris; les mains et les pieds sont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils ras et noirs sur la partie supérieure. Les ongles sont en forme de gouttière, et n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avoit rongé une petite partie de sa queue, qui devoit avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorsqu'elle étoit entière. Cette queue est garnie de poils bruns, et ne sert point à l'animal pour s'attacher: lorsqu'il la porte en l'air, elle flotte par ondulations. Cette guenon avoit des abajoues et des callosités sur les fesses: ces callosités étoient couleur de chair, en

sorte que par ces deux derniers caractères, aussi-bien que par celui des longs poils, elle paroît approcher de si près de l'espèce de la guenon que nous avons appelée *bonnet-chinois*, que l'on pourroit dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la position des poils du sommet de la tête ; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent applatis sans former une sorte de calotte, comme on le voit dans le bonnet-chinois.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps mesuré en ligne droite	»	11	»
Longueur du corps mesuré en ligne superficielle	1	3	»
Longueur de la tête	»	3	3
Distance de la mâchoire supérieure aux yeux	»	1	3
Largeur des yeux	»	1	6
Distance entre les yeux	»	»	4
Largeur des narines	»	»	5
Longueur de l'oreille	»	1	5
Largeur de l'oreille	»	1	1
Hauteur du train de devant	»	7	8
Hauteur du train de derrière	»	8	»

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du coude au poignet..	»	3	11
Longueur du poignet au bout des ongles.....................	»	2	5
Longueur du jarret au talon.....	»	4	8
Longueur des plus grands ongles.	»	»	2
Largeur de la main............	»	»	10
Longueur de la main...........	»	2	3
Longueur du talon au bout du plus long doigt..................	»	3	9
Longueur du pied..............	»	3	11
Largeur du pied...............	»	1	»
Longueur de la queue..........	1	2	»
Son épaisseur à l'origine du tronçon.......................	»	»	9

La guenon que M. Pennant a décrite sous le nom de *bonneted monkey*, ne nous paroît être qu'une variété de cette guenon couronnée.

LA GUENON A CAMAIL.

Le sommet de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules et la poitrine de cette guenon, sont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme un sorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorsqu'elle est debout, comme dans la figure, sur ses pieds de derrière. Elle a la face noire: le corps, les bras et les jambes sont garnis d'un poil très-court, luisant et d'un beau noir; ce qui fait ressortir la couleur de la queue, qui est d'un blanc de neige et qui se termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal sont très-déliés. Il n'a que quatre doigts aux mains, comme le coaita, dont il diffère cependant par un très-grand nombre de caractères, et principalement par les abajoues et par sa queue, qui n'est point prenante: aussi n'est-il pas du nombre des sapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent, mais de celui des guenons, qui ne se trouve que dans l'ancien.



LA GUENON À CAMAIL .

J. Pauquet S.

Elle habite en effet dans les forêts de *Sierra Leone* et de Guinée, où les Nègres lui donnent le nom de *roi des singes*, apparemment à cause de la beauté de ses couleurs, et à cause de son camail qui représente une sorte de diadême; ils estiment fort sa fourrure, dont ils se font des ornemens, et qu'ils emploient aussi à différens usages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle espèce de guenon que M. Pennant a décrite. Elle a été apportée du même pays que la guenon à camail, et elle lui ressemble par ses membres déliés, par la longueur et le peu de grosseur de sa queue, et sur-tout en ce qu'elle a cinq longs doigts aux pieds de derrière, et qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil est noir au-dessus de la tête et sur les jambes, bai foncé sur le dos, et d'un bai très-clair sur les joues, le dessous du corps et la face intérieure des jambes et des bras. Elle nous paroît être une variété dans l'espèce de la guenon à camail.

LE BLANC-NEZ.

Nous croyons devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la description d'une guenon appelée par les Hollandois *blanc-nez*, que je croyois être de la même espèce que le moustac, mais qui est en effet d'une espèce différente.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, est « porté à croire que la guenon que quel« ques voyageurs nomment *blanc-nez*, « est la même que celle qu'il a appelée « *moustac;* et il se fonde sur le témoignage « d'Artus, qui dit qu'on voit à la côte « d'Or des singes que les Hollandois nom« ment *blanc-nez*, parce que c'est la seule « partie de leur corps qui soit de cette « couleur; il ajoute qu'ils sont puans et « farouches. Il se peut que ces singes « soient les mêmes que les moustacs de « M. de Buffon, quoique ceux-ci aient la « moustache et non le nez blanc; mais il « y en a une autre espèce en Guinée, qui

« mérite à aussi juste titre le même nom « que je lui donne. Son nez est effective« ment couvert d'un poil court, d'un « blanc très-éclatant, tandis que le reste « de sa face est d'un beau noir ; ce qui « rend saillante cette partie, et fait qu'elle « frappe d'abord plus que toute autre.

« J'ai actuellement chez moi une gue« non de cette espèce, dont je suis rede« vable à M. Butini, qui me l'a envoyée « de Surinam, où elle avoit été apportée « des côtes de Guinée. Ce n'est point celle « dont parle Artus, car elle n'est ni puante « ni farouche ; c'est au contraire le plus « aimable animal que j'aie jamais vu. Il « est extrêmement familier avec tout le « monde, et on ne se lasse point de jouer « avec lui, parce que jamais singe n'a « joué de meilleure grace. Il ne déchire « ni ne gâte jamais rien ; s'il mord, c'est « en badinant, et de façon que la main « la plus délicate n'en remporte aucune « marque. Cependant il n'aime pas qu'on « l'interrompe quand il mange, ou qu'on « se moque de lui quand il a manqué ce « qu'il médite de faire ; alors il se met en

« colère : mais sa colère dure peu, et il « ne garde point de rancune. Il marche « sur quatre pieds, excepté quand il veut « examiner quelque chose qu'il ne con- « noît pas ; alors il s'en approche en mar- « chant sur ses deux pieds seulement. Je « soupçonne que c'est le même dont parle « Barbot, quand il dit qu'il y a en Gui- « née des singes qui ont la poitrine « blanche, la barbe pointue de la même « couleur, une tache blanche sur le bout « du nez, et une raie noire autour du « front. Il en apporta un de Bontri qui fut « estimé vingt louis d'or, et je n'en suis « pas surpris; sûrement je ne donnerois « pas le mien pour ce prix. La description « de Barbot lui convient fort, à l'excep- « tion de la couleur du corps qu'il dit être « d'un gris clair moucheté.

« La race de ces guenons doit être nom- « breuse aux côtes de Guinée ; au moins « en voit-on beaucoup aux établissemens « que les Hollandois y ont : mais quoique « souvent ceux-ci aient tenté d'en rappor- « ter en Europe, ils n'ont pas pu y réus- « sir. La mienne est peut-être la seule qui

« ait tenu bon contre le froid de notre « climat, et jusqu'à présent elle ne paroît « pas en être affectée.

« Cet animal est d'une légéreté éton-« nante, et tous ses mouvemens sont si « prestes, qu'il semble voler plutôt que « sauter. Quand il est tranquille, son at-« titude favorite est de reposer et soute-« nir sa tête sur un de ses pieds de der-« rière, et alors on le diroit occupé de « quelque profonde méditation. Quand « on lui offre quelque chose de bon à « manger, avant que de le goûter, il le « roule avec ses mains comme un pâtis-« sier roule sa pâte.

Caractères distinctifs de cette espèce.

« Le blanc-nez a des abajoues et des « callosités sur les fesses. La longueur de « son corps et de sa tête pris ensemble « est d'environ treize pouces; et celle de « sa queue, de vingt. La couleur de la « partie supérieure de son corps et de sa « queue est un agréable mélange d'un « verd couleur d'olive et de noir, mais

« où cependant le verd domine. Cette « même couleur s'étend sur la partie ex- « térieure des cuisses et des jambes, où « plus elle approche des pieds, plus elle « devient noire. Les pieds sont sans poil « et tout-à-fait noirs, de même que les « ongles qui sont plats.

« Le menton, la gorge, la poitrine et « le ventre sont d'un beau blanc, qui « s'étend en pointe, presque au-dessous « des oreilles. Le dessous de la queue et « la partie interne des jambes et des bras « sont d'un gris noirâtre. Le front, le « tour des yeux et des lèvres, des joues, « en un mot, toute la face est noire, à « l'exception de la moitié inférieure du « nez, remarquable par une tache blan- « che presque triangulaire qui en occupe « toute la largeur, et qui se termine au- « dessus de la lèvre en une espèce de « pointe, aux deux côtés de laquelle sont « posées les narines un peu obliquement. « Les oreilles sont sans poils et noirâtres; « il en part une raie aussi noire qui en- « toure circulairement toute la partie « supérieure de la tête, dont le poil est

« tant soit peu plus long que celui qui « couvre le dos et forme une sorte d'ai-« grette. Une ligne de poils blancs, qui « a son origine près de l'angle postérieur « de l'œil, s'étend de chaque côté au-« dessous des oreilles et un peu plus loin, « au milieu des poils noirs qui couvrent « cette partie. La racine du nez et les « yeux sont un peu enfoncés; ce qui fait « paroître le museau alongé, quoiqu'il « soit applati. Le nez est aussi fort plat « dans toute sa longueur, sur-tout dans « cette partie qui est blanche. Il n'y a « point de poils autour des yeux, ni sur « une partie des joues; ceux qui couvrent « le reste de la face, sont fort courts. Les « yeux sont bien fendus; la prunelle en « est fort grande, et elle est entourée « d'un cercle jaune assez large pour « que le blanc reste caché sous les pau-« pières. Les poils du menton sont plus « longs que ceux des autres parties, et « forment une barbe qui est sur-tout vi-« sible quand l'animal a ses abajoues « remplies de manger. Il n'aime pas à « l'avoir mouillée, et il a soin de l'essuyer,

« dès qu'il a bu, contre quelque corps « sec. Je ne saurois dire si les femelles « de cette espèce sont sujettes aux écou- « lemens périodiques ; je n'en ai pu ap- « percevoir aucune marque dans celle « que j'ai. »





LA GUENON,

A NEZ BLANC PROÉMINENT .

J. Pauquet . S.

LA GUENON

A NEZ BLANC PROEMINENT.

Il y a grande apparence, comme le soupçonne M. Allamand, qu'il y a plusieurs espèces de guenons auxquelles on peut donner le nom de *blanc-nez ;* mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'il vient de décrire, et laisser le nom de *moustac* à celle dont j'ai donné la figure tome VII.

On m'a apporté depuis, pour le Cabinet du roi, une peau assez bien conservée d'une autre guenon, à laquelle on pourroit aussi donner le nom de *blanc-nez*, et qui a même plusieurs autres rapports avec le blanc-nez décrit par M. Allamand. Cette guenon étoit mâle, et celle de M. Allamand étoit femelle : on pourroit donc croire que leur différence pourroit provenir de celle du sexe. Je donne ici la figure de cette guenon mâle,

dont voici la description d'après sa dépouille conservée au Cabinet du roi.

Ce mâle a seize pouces sept lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et la femelle décrite par M. Allamand n'en avoit que treize. Le nez, qui est tout blanc, est remarquable par sa forme et sa couleur ; il est large sans être applati, et proéminent sur toute sa longueur. Ce seul caractère seroit suffisant pour distinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avoit pas le nez proéminent ou arrondi en-dessus, mais au contraire fort applati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris ; mais il est jaunâtre sur la tête : les bras et la poitrine sont aussi de couleur noirâtre. Ce poil, tant du corps que des jambes et du dessus du corps, est long de treize lignes, et frisé ou crépu à peu près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, ce qui fait paroître l'œil enfoncé ; l'iris en est jaunâtre, et son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair,

et les inférieures sont d'un brun rougeâtre : il y a du noir sur le nez et au-dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de roussâtre ; et sur les tempes, l'occiput et le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre et dénuées de poils, ainsi que la face, qui est brune ; elles ont un pouce six lignes de longueur, et onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière, et qu'il y manque quelques vertèbres ; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds et les mains sont sans poil et de couleur brune tirant sur le noir : les pouces, sur-tout ceux des mains, sont plus menus que dans la plupart des singes et guenons.

Au reste, cet animal étoit encore jeune; car la verge étoit fort petite et cachée au fond du fourreau, qui ne paroissoit pas excéder la peau du ventre ; et d'ailleurs les testicules n'étoient pas encore apparens.

Mais ce que nous venons de dire, ne suffit pas pour juger si cet animal et la femelle décrite par M. Allamand sont deux espèces réellement distinctes, ou si l'on ne doit les regarder que comme deux simples variétés dépendantes du sexe ; et ce ne sera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux, qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux espèces, ou du moins deux variétés constantes et appartenant au mâle comme à la femelle.





LE MONA .

J Pauquet S

LE MONA.

Cet animal mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'espèce de la *mone*, à laquelle il ressemble assez par sa grosseur et la couleur du poil : il a seulement plus de légéreté dans les mouvemens et dans la forme de ses membres; la tête a aussi plus de finesse, ce qui lui rend la physionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la *mone*, une échancrure sur le bord supérieur ; et ce sont là les caractères par lesquels il diffère de la mone : mais au reste il a comme elle des abajoues et des callosités sur les fesses. La face est d'un gris ardoisé ; le nez plat et large ; les yeux sont enfoncés, et l'iris en est orangé ; la bouche et les mâchoires sont d'un rouge pâle ; les joues sont garnies de grands poils grisâtres et jaune verdâtre qui lui forment comme une barbe épaisse qui s'étend jusque sous le menton. On voit au-dessus des yeux une

bande noire qui se termine aux oreilles ; lesquelles sont assez plates et noires, excepté à l'orifice du canal auditif, qui est recouvert de grands poils grisâtres. On voit sur le front un bandeau blanc grisâtre, plus large au milieu et en forme de croissant. Le sommet de la tête et le derrière du cou sont couverts de poils verdâtres, mélangés de poils noirs. Le corps est couvert de poils bruns et jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras et des jambes sont noires, et cette couleur tranche avec celle des faces internes, qui sont blanches, ainsi que tout le dessous du corps et du cou. La queue est très-longue, de plus de vingt pouces de longueur, et garnie de poils courts et noirâtres : on remarque, de chaque côté de l'origine de la queue, une tache blanche de figure oblongue. Les pieds et les mains sont tout noirs, ainsi que le poignet.

Cet animal n'étoit âgé que de deux ans ; il avoit seize pouces quatre lignes de longueur depuis le museau jusqu'à l'anus. Les dents étoient au nombre de trente-

deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines et deux mâchelières de chaque côté : les deux canines supérieures étoient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste, le naturel de cette guenon paroît être fort doux ; elle est même craintive, et semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits et des racines.

C'est le même animal auquel Linnæus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane*, et encore le même que M. Pennant appelle *spotted monkey;* mais ils se sont trompés en le confondant avec l'*exquima* de Marcgrave, qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une variété du coaita d'Amérique, sapajou à queue prenante, au lieu que celui-ci est une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'est point préhensile.

LE ROLOWAY,

OU

LA PALATINE.

« La guenon qui est représentée dans « la planche XIII, dit M. Allamand, n'a « point encore été décrite : elle est ac- « tuellement vivante à Amsterdam, chez « le sieur Bergmeyer, dont la maison est « connue non seulement de tous les ha- « bitans de cette grande ville, mais en- « core de tous les étrangers qui y arrivent; « et cela parce qu'on voit toujours chez « lui plusieurs animaux rares, qu'il fait « venir à grands frais des pays les plus « éloignés. Cette guenon lui a été envoyée « des côtes de Guinée, sous le nom de « *roloway*, que j'ai cru devoir lui conser- « ver. C'est un fort joli animal, doux et « caressant pour son maître; mais il se « défie de ceux qu'il ne connoît pas, et « il se met en posture de défense quand ils « veulent s'en approcher ou le toucher.



LE ROLOWAY OU LA PALATINE.

J. Pauquet S.

« Sa longueur, depuis l'origine de la « queue jusqu'au-dessus de la tête, est « d'environ un pied et demi. Le poil qui « couvre son dos est d'un brun très-foncé « et presque noir : celui qui est sur les « flancs, les cuisses, les jambes et la tête, « est terminé par une pointe blanchâtre ; « ce qui le fait paroître d'un gris obscur. « Les poils qui couvrent la poitrine, le « ventre, le contour des fesses, et la par- « tie intérieure des bras et des cuisses, « sont blancs; mais on assure que cette « couleur ne leur est pas naturelle, et « qu'en Guinée ils sont d'une belle cou- « leur orangée, qui se perd en Europe et « se change en blanc, soit par l'influence « du climat, soit par la qualité de la nour- « riture. Quand cette guenon est arrivée à « Amsterdam, elle conservoit encore quel- « ques restes de cette couleur orangée, « qui se sont dissipés peu à peu. Le sieur « Bergmeyer en a reçu une seconde de- « puis quelques mois, dont la partie in- « terne des cuisses est entièrement jaune : « si elle reste en vie, nous saurons avec « plus de certitude ce qu'il faut penser de « ce changement de couleur.

« Ces guenons ont la face noire, et de « forme presque triangulaire. Leurs yeux « sont assez grands et bien fendus; leurs « oreilles sont sans poil et peu éminentes. « Un cercle de poils blanchâtres leur en- « vironne le sommet de la tête; leur cou, « ou plutôt le contour de la face, est « aussi recouvert d'une raie de longs poils « blancs qui s'étend jusqu'aux oreilles. « Elles ont au menton une barbe de la « même couleur, longue de trois ou quatre « pouces, qui se termine en deux pointes, « et qui contraste singulièrement avec le « poil de la face. Quand elles sont dans « une situation où cette barbe repose sur « la poitrine et se confond avec ses poils, « on la prendroit pour la continuation « de ceux qui forment le collier; et alors « ces animaux, vus à une certaine dis- « tance, paroissent avoir autour du cou « une palatine semblable à celle que les « dames portent en hiver; et même je leur « en ai d'abord donné le nom, qui se « trouve encore seul sur la planche qui « a été gravée, et dans la table des ar- « ticles de ce volume, qui a été imprimée

« avant que je susse celui qu'elles portent « en Guinée. Leur queue égale, pour la « longueur, celle de leur corps, et les « poils qui la recouvrent m'ont paru plus « longs et plus touffus que dans la plu- « part des autres espèces. Leurs fesses sont « nues et calleuses. J'ignore si elles sont « sujettes aux écoulemens périodiques.

« Joston a donné, dans la planche LXI « de son *Histoire des quadrupèdes*, la figure « d'un singe qu'il a nommé *cercopithe-* « *cus meerkatz*, qui paroît avoir quelque « rapport à notre roloway. Je croirois « même que c'est le même animal qu'il a « voulu représenter, si la figure qu'il en « donne n'étoit pas une mauvaise copie « d'une figure plus mauvaise encore du « guariba, publiée par Marcgrave. »

LA GUENON

A FACE POURPRE.

Cette guenon est remarquable par sa face et ses mains, qui sont d'un violet pourpre, et par une grande barbe blanche et triangulaire, courte et pointue sur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile jusqu'au-delà des oreilles; ce qui lui donne quelque ressemblance avec la palatine décrite dans l'article précédent. Le poil du corps est noir; la queue est très-longue, et se termine par une houppe de poils blancs très-touffus. Cette espèce habite dans l'île de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou*, ainsi qu'au babouin que nous avons décrit sous ce nom. Ses habitudes sont très-douces; elle demeure dans les bois, où elle se nourrit de fruits et de bourgeons. Lorsqu'on l'a prise, elle devient bientôt privée et familière. On



LA GUENON À FACE POURPRE.

J Pauquet S.

trouve également à Ceylan quelques guenons qui sont entièrement blanches, mais qui ressemblent pour tout le reste à la guenon à face pourpre, et cette variété de guenons blanches est assez rare.

LA GUENON
A CRINIÈRE.

Nous donnons cette dénomination à une guenon qui nous étoit inconnue, et qui a une crinière autour du cou et un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenoit à M. le duc de Bouillon, et elle paroissoit non seulement adulte, mais âgée. Nous en donnons ici la figure dessinée d'après l'animal vivant; c'étoit un mâle et il étoit assez privé : il vivoit encore en 1775, à la ménagerie du roi à Versailles. Voici la description que nous en avons faite.

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix-huit pouces de hauteur lorsqu'il est sur ses quatre jambes, qui paroissent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue et toute noire : tout le poil du corps et des jambes est de cette même couleur; et



LA GUENON À CRINIÈRE.

J. Pauquet S.



quoique long et luisant, il paroît court aux yeux parce qu'il est couché. Il porte une belle crinière d'un gris brun autour de la face, et une barbe d'un gris clair: cette crinière, qui s'étend jusqu'au-dessus des yeux, est mêlée de poils gris, et dans son milieu elle est composée de poils noirs; elle forme une espèce d'enfoncement vers le sommet de la tête, et passe devant les oreilles, en venant se réunir sous le cou avec la barbe. Les yeux sont d'un brun foncé; le nez plat; et les narines larges et écartées comme celles de l'ouanderou, dont il a toute la physionomie par la forme du nez, de la bouche et de la mâchoire supérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue et par plusieurs autres caractères. La queue est couverte d'un poil court et noir par-tout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité, et longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue près de son origine est sans poil, ainsi que les deux callosités sur lesquelles s'assied cette guenon. Les pieds et les mains sont un peu couverts de poils,

à l'exception des doigts, qui sont nuds, de même que les oreilles, qui sont plates et arrondies à leurs extrémités, et cachées par la crinière, en sorte qu'on ne les apperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande guenon à crinière se trouve en Abissinie, sur le témoignage d'Alvarès, qui dit qu'aux environs de Bernacasso, il rencontra de grands singes aussi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, et qui vont par nombreuses compagnies.

LA GUENON
NÈGRE.

Cette guenon a été ainsi nommée à cause d'une sorte de ressemblance des traits de sa face avec ceux du visage des Nègres. Sa face est applatie, et présente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large et applati ; les narines sont longues et évasées; la bouche grande, et les lèvres épaisses ; les oreilles larges et sans rebord saillant ; le menton et les joues sont couverts jusqu'aux oreilles de poils assez longs, fins et jaunâtres. Cette guenon a le poil brun sur la tête, noirâtre sur le dos, les bras et les mains, un peu plus clair sur les cuisses et sur les jambes, clair-semé et jaunâtre sur la poitrine et sur le ventre. Les ongles sont alongés et convexes, excepté ceux des pouces, qui sont ronds et applatis. La queue est aussi longue que le corps, et

le poil qui la garnit est de même couleur que celui du dos. Au reste, l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes celles de l'ancien continent; car elle n'est guère plus grosse qu'un sagouin, et n'a communément que six ou sept pouces de longueur de corps. Albert Seba, Edwards et d'autres naturalistes qui l'ont vue vivante, s'accordent sur la petitesse de sa taille. Celle que cite Edwards, étoit très-agile, assez douce, amusante par la légéreté de ses mouvemens, et aimoit beaucoup à jouer, surtout avec les petits chats. Son pays natal est la Guinée.





LE DOUC , VU PAR LE DOS .

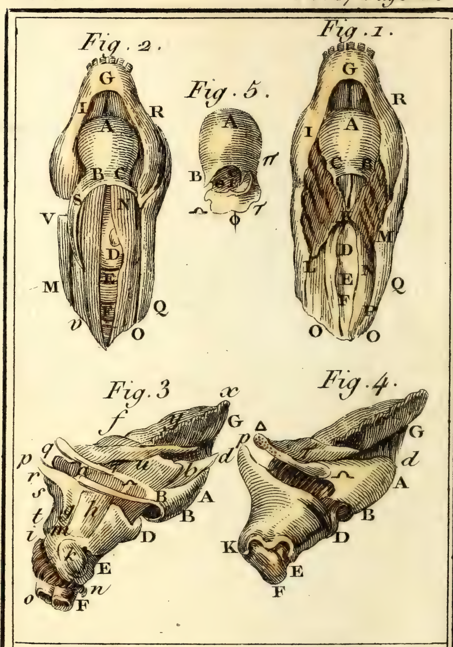
J. Pauquet S.

ADDITION A L'ARTICLE
DU DOUC.

Nous donnons ici la figure du douc vu par-derrière : nous avons donné la figure de cette guenon vue par-devant, tome VII. Cet animal est si singulièrement habillé, que nous avons cru devoir le représenter des deux faces ; mais nous n'avons rien d'historique à ajouter à ce que nous en avons dit.

FŒTUS DE GUENON.

Nous avons cru devoir donner ici la figure d'un fœtus de guenon qui nous a été envoyé dans un bocal rempli d'esprit-de-vin, et que nous avons fait dessiner pour qu'on puisse en comparer la forme avec celle des fœtus humains. Nous eussions bien desiré d'avoir un fœtus d'orang-outang ; mais nos correspondans n'ont pu nous satisfaire à cet égard.



POCHE OSSEUSE

DE LA GORGE DE L'ALOUATTE.

J. Pauquet S.



FŒTUS DE GUENON .

J. Pauquet S.





L'ALOUATTE .

J Pauquet S .



LE HURLEUR .

J Pauquet .S .

SAPAJOUS.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'ALOUATE.

L'on trouvera ici la figure du grand sapajou que nous avons appelé *alouate*, et qu'on nomme à Cayenne *singe rouge :* on le désigne aussi assez communément, ainsi que l'ouarine, par la dénomination de *singe hurleur*. L'alouate diffère de l'ouarine par la couleur et par quelques caractères qu'on pourroit attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquoit dans notre ouvrage ; et nous l'avons fait dessiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poissonnier, médecin du roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Bresil, ne se trouve

point à la Guiane, et nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouate ou le hurleur rouge est au contraire très-rare au Bresil, et très-commun dans les terres voisines de Cayenne.

Ce grand sapajou avoit vingt-trois pouces et demi de longueur, et peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en est fort desséchée. La face est sans poil ; le nez est applati ; les narines sont larges ; les joues garnies, sur les côtés, de poils fauves et clair-semés avec de grands poils noirs au-dessus des yeux ; et il y a quatre dents incisives au-devant de chacune des mâchoires : les supérieures sont plus grosses et plus larges que les inférieures. Il y a aussi deux canines qui sont fort grosses à la base ; et entre les incisives et les canines supérieures, de même qu'entre les canines et les mâchelières inférieures, il se trouve un espace vide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchelières, à cause du desséchement de la peau. Ce que ce sapajou a

de particulier, outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête et du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes et les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras, depuis l'épaule jusqu'au poignet, n'ont que dix pouces neuf lignes; et les cuisses et les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main, depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces; et le pied, cinq pouces deux lignes depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans et le dessous des pieds et des mains est une peau nue, et le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très-fourni de poils, sur-tout aux épaules, où ils sont le plus longs, et ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur leurs parties extérieures : mais leur partie intérieure est presque sans poil; et nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas

d'un défaut de cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce qu'en effet il paroît rouge par l'opposition des couleurs des différens endroits où le poil est d'un roux brûlé, mêlé de teintes brun roussâtre; et cette couleur domine sur la barbe, sur la tête, et sur l'intérieur des cuisses. Les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, sont d'un roux très-foncé, qui domine sur le fauve au-dedans du bras, lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur les reins; mais sur la partie de la poitrine voisine du cou, il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces et demi, sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine : elle va toujours en diminuant de grosseur, et n'est revêtue par-dessous que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité ; ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher et s'accrocher, ou pour prendre les différentes

choses qu'il veut amener à lui, comme le font les autres sapajous, qui tous, à l'exception de l'ouarine, sont plus petits que celui-ci. Au reste, cette queue, dont la peau est très-brune, est couverte en dessus de poils d'un roux brun.

On épie ou l'on poursuit ces animaux à la chasse, et la chair n'en est pas absolument mauvaise à manger, quoique toujours très-dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, et ne tombent à terre que lorsqu'ils sont morts; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort : la contraction dans les muscles qui replient le bout de la queue, se conserve et dure pendant tout ce temps.

Ces gros sapajous mangent de différentes espèces de fruits. Ils ne sont pas féroces; mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés et presque continuels, qu'on entend de fort loin, et qui leur ont fait donner le nom de *hurleurs*. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos et prend entre ses bras pour

lui donner à téter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste et morne, et ne font point ces gentillesses qu'on nomme communément *des singeries :* ils portent ordinairement la tête basse, et ne se remuent qu'avec lenteur et nonchalance. Ils s'accrochent très-souvent par le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours, selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change leur humeur, et influe trop sensiblement sur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas long-temps en captivité; ils y perdent leur voix, ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler : on entend leur cri plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts; leur carillon lugubre dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier, et ce cri, qui retentit au loin, se fait d'une manière singulière. Ils inspirent fortement et pendant long-temps l'air, qu'ils rendent ensuite peu à peu, et ils font autant de

bruit en l'inspirant qu'en le rendant ; cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère on trouve une cavité osseuse, qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme : cette cavité osseuse est attachée par des ligamens membraneux qui l'environnent ; l'air poussé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité, passe en montant par un canal membraneux, épais et sinueux, se rétrécissant et s'ouvrant en manière de bourse à cheveux : c'est à l'entrée et à la sortie de ce conduit membraneux, que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons successifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur qui a vu et nourri quelques uns de ces animaux à Cayenne, m'a communiqué la note qui suit. « Les « alouates habitent les forêts humides « qui sont près des eaux ou des marais. « On en trouve communément dans les « îles boisées des grandes savanes noyées, « et jamais sur les montagnes de l'intérieur

« de la Guiane. Ils vont en petit nombre ; « souvent par couples, et quelquefois « seuls. Le cri, ou plutôt le râlement ef« froyable qu'ils font entendre, est bien « capable d'inspirer de la terreur : il « semble que les forêts retentissent des « hurlemens de toutes les bêtes féroces « rassemblées. C'est ordinairement le ma« tin et le soir qu'ils font ce bruit; ils le « répètent aussi dans le cours de la jour« née, et quelquefois pendant la nuit. Ce « râlement est si fort et si varié, que l'on « juge souvent qu'il est produit par plu« sieurs de ces animaux, et l'on est sur« pris de n'en trouver que deux ou trois, « et quelquefois de n'en voir qu'un seul. « L'alouate vit rarement long-temps en « captivité. Le mâle est plus gros que la « femelle : celle-ci porte son petit sur son « dos.

« Rien n'est plus difficile à tuer que ces « animaux : il faut leur tirer plusieurs « coups de fusil pour les achever ; et tant « qu'il leur reste un peu de vie, et quel« quefois même après leur mort, ils de« meurent accrochés aux branches par les

« pieds et la queue. Souvent le chasseur « s'impatiente de perdre son temps et ses « munitions pour un aussi mauvais gi- « bier ; car, malgré le témoignage de quel- « ques voyageurs, la chair n'en est pas « bonne: elle est presque toujours d'une « dureté excessive ; aussi est-elle exclue de « toutes les tables : c'est uniquement le « besoin et la privation des autres mets, « qui en font manger aux habitans peu « aisés et aux voyageurs. »

J'ai dit, tome VII, que j'ignorois si les femelles ouarines étoient sujettes à l'écoulement périodique, et que je présumois qu'il n'y avoit que les singes, les babouins et les guenons à fesses nues, qui fussent sujettes à cet écoulement. Cette présomption étoit peut-être bien fondée ; car M. Sonini de Manoncourt dit s'être assuré qu'aucune femelle dans les grands et les petits sapajous et dans tous les sagouins, n'est sujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus qu'en général les sapajous et les sagouins vivent en troupes dans les forêts; qu'ils portent sur le dos leurs petits, qui les embrassent étroite-

ment ; et que lorsque l'on tue la mère, le petit, tombant avec elle, se laisse prendre : c'est même, selon lui, le seul moyen d'en avoir de vivans.

Nous pouvons ajouter à ces observations, que la plupart de ces animaux, tels que l'alouate, l'ouarine, le coaita, etc. ont une physionomie triste et mélancolique ; et que néanmoins les mâles marquent assez insolemment beaucoup de desir pour les femmes.

A l'égard de l'organe de la voix de ces sapajous hurleurs, M. Camper, très-savant anatomiste, qui s'est occupé de la comparaison des organes vocaux dans plusieurs animaux, et particulièrement dans les singes, m'écrit au sujet de l'alouate, dans les termes suivans * :

« J'ai trouvé dans le tome VII de votre « excellent ouvrage sur l'histoire naturelle, la description d'un os hyoïde, qui « appartient à l'alouate, et de près de « huit pouces de circonférence, etc.

« Mon ardeur pour disséquer cet animal

* Lettre écrite par M. Camper à M. de Buffon, datée de Klein-laukum, le 15 novembre 1778.

« fut d'autant plus animée, que vous me « paroissiez beaucoup desirer de con- « noître la conformation singulière de « cette partie.

« M. Vicq d'Azyr eut la bonté de me « faire voir deux os pareils, lorsque « j'étois à Paris en 1777 : le plus grand de « ces os avoit un peu plus de huit pouces « de circonférence.... et je le dessinai « avec empressement.... Je vis bien que « la caisse osseuse, quoique très-mince, « étoit la base de la langue; j'y distinguai « même les articulations qui avoient servi « aux cornes de cet os: mais je ne com- « prenois rien de sa situation, ni de sa « connexion avec les parties voisines.....

« Curieux de connoître un animal si « extraordinaire, je fis des recherches « pour le trouver; mais personne, même « dans toute la Hollande, ne possédoit ce « singe, quoique nous soyons très à por- « tée de l'avoir de Surinam et de nos au- « tres colonies de la Guiane, où il se « trouve en très-grand nombre; cepen- « dant je le trouvai à la fin, au mois « d'octobre de cette année 1778, à Ams-

« terdam, chez M. le docteur Clokner, na-
« turaliste célèbre, dont vous connoîtrez
« le mérite par les additions que M. le
« professeur Allamand a ajoutées à l'édi-
« tion hollandoise de votre ouvrage.

« Retourné en Frise à ma campagne,
« je me mis en devoir de satisfaire ma
« curiosité en disséquant l'organe de la
« voix de cet animal singulier...... et
« je vais, monsieur, vous faire part de
« mes observations à ce sujet, en vous
« envoyant la copie de mes dessins ana-
« tomiques, afin de vous donner avec
« plus de précision une idée de la struc-
« ture de cette partie intéressante.

« L'animal avoit, depuis l'occiput jus-
« qu'à l'origine de la queue, quinze
« pouces de longueur, et douze pouces
« depuis la mâchoire inférieure, vers l'os
« pubis. La queue étoit longue de vingt-
« deux pouces, y compris la partie pre-
« nante, qui l'étoit de dix.

	pieds.	pouc.	lign.
« Largeur de la tête, depuis l'occi- « put jusqu'à l'extrémité du mu- « seau	»	4	6

	pieds.	pouc.	lign.
« Largeur de la mâchoire inférieure.	»	2	»
« Longueur de l'os du bras.........	»	6	»
« Longueur du cubitus...........	»	5	6
« Longueur de la paume de la main	»	1	6
« Longueur des doigts............	»	2	3
« Longueur des cuisses...........	»	6	»
« Longueur des jambes...........	»	6	»
« Longueur de la plante du pied...	»	3	6
« Longueur des orteils............	»	1	6

« La couleur du poil et la forme de toutes « les parties du corps et des membres, « étoient comme vous les avez décrites « dans votre tome VII.

« Les dents incisives sont très-petites, « ainsi que les canines, et le museau est « assez court.

« Les quatre premières figures repré- « sentent l'organe de cet alouate ; la cin- « quième, l'os hyoïde dont M. Vicq d'Azyr « m'a fait présent.

« La première et la seconde donnent « les glandes et les muscles du cou, la « tête étant couchée sur la table. Toutes « ces parties sont de grandeur natu- « relle.

« Dans la troisième et la quatrième « figure, on voit l'organe de la voix en « profil, et détaché du cou. J'ai donné, « autant que je l'ai pu, les mêmes carac- « tères aux parties analogues, afin d'évi- « ter la confusion.

« *Figure* 1, A, B, C, est la base de l'os « de la langue, couverte par les muscles « mylo-hyoïdiens, qui ne paroissent pres- « que pas, à cause de leur délicatesse et « de la transparence qu'ils avoient ac- « quise dans l'esprit-de-vin, dans lequel « l'animal avoit été conservé.

« I, G, H, les deux branches de la mâ- « choire inférieure, couvertes par les « masséters S et R.

« D, le cartilage thyroïdien; E, le cri- « coïdien; F, la trachée-artère.

« I, K, 4, M, H, les deux glandes sub- « maxillaires très-considérables, et unies « par-devant en K.

« O, P, M et O 4, les sterno-mastoï- « diens.

« R, Q, les muscles peaussiers ou *latis-* « *simi colli*, mis de côté.

« A, G, les génio-hyoïdiens; N O, les « sterno-hyoïdiens.

« *Figure* 2, A, B, C, D, E, F, G, I, N,
« O, Q, R, comme dans la premiere fi-
« gure.

« S T, thyro-hyoïdien, dont l'insertion
« est dans l'échancrure de la base de l'os
« hyoïdien B, Θ, Ω, *figure* 5.

« T O, le sterno-thyroïdien, dont l'autre
« partie monte de W en V. L'intervalle
« entre B, C, D, dépend de ce que la
« tête fut relevée en haut sur la table. Dès
« que la tête forme un angle droit avec le
« cou, l'éminence du cartilage thyroïdien
« s'applique à l'échancrure de la base de
« l'os hyoïde, comme on le verra dans la
« *figure* 3.

« *Figure* 3, A, B, C, D, E, F, G, comme
« dans les précédentes.

« B, Ω, échancrure latérale de l'os
« hyoïde.

« Ω, Γ, corne de cet os.

« Γ, Δ, partie cartilagineuse de la
« corne.

« D, p, k, m, cartilage thyroïdien.

« a, B, stylo-hyoïdien.

« B, Ω, u, b, busso-glosse.

« Γ, Ω, u, cérato-glosse.

« Δ, f, u, e, stylo-glosse; G, e, b, d, « génio-glosse ; b, c, d, génio-hyoïde.

« g, h, Γ, Ω, thyro-hyoïdien.

« i, n, glande thyroïdienne unie en *n* « avec celle de l'autre côté.

« K, l, m, crico-thyroïdien.

« O, œsophage.

« y, x, langue dont le bord est ondoyé « par les dents qui y ont imprimé leurs « vestiges.

« q, r, l'épiglotte ; *r* le petit cartilage « entre cette partie et la pointe de l'ary- « ténoïdien s, t.

« *Figure* 4, A, B, B, Ω, Γ, Δ. D, p, K. « K, E. Δ, Γ, f, c. e, G, comme dans la « *figure* 3. On y voit le cartilage thyroï- « dien et cricoïdien plus clairement, et « l'articulation en K ; aussi tout l'os de « la langue avec sa corne Δ et celle du « cartilage thyroïdien p, entoure avec « la corne du côte opposé presque tout « l'œsophage : il y manque encore les « bouts que j'avois malheureusement cou- « pés, ne m'attendant pas à des extrémités « si longues.

« *Figure* 5. Celle-ci représente la base

« de l'os hyoïde que m'a donné M. Vicq « d'Azyr, placé comme dans les *figures* « 1 et 2.

« A, B, C, la partie antérieure.

« B, C, l'échancrure antérieure qui re- « çoit sur ses bords les muscles sterno- « hyoïdiens.

« Ω et Ψ, les cavités qui ont reçu les « têtes des cordes de l'os hyoïde.

« Ω, Ξ, Ψ, Φ, la base de l'os qui reçoit « les muscles et l'attache de la langue.

« Ω, Θ, B, Ψ, Π, c, les échancrures « latérales.

« B et C, deux pointes osseuses entre « lesquelles est la véritable base Ω, Ψ, Ψ : « il y a une grande ouverture dans la- « quelle l'air poussé des poumons tombe, « après avoir passé la fente de la glotte.

« La voix formée par la fente de la « glotte, entre donc dans la caisse osseuse « augmentée par la partie membraneuse « qui se trouve entre le cartilage thyroï- « dien et cet os b, c, d, *figure* 1 : après « quoi elle retourne, par une ouverture « très-considérable qui est sous la racine « de l'épiglotte, dans le creux formé par

« l'épiglotte et les cartilages arythénoï-
« diens au-dessus de la fente. Cette même
« voix passe en troisième lieu par l'ouver-
« ture q, r, s, *figure* 3, dans le fond de
« la bouche. L'organe forme donc une es-
« pèce de flûte dont les chasseurs se ser-
« vent pour rappeler les chiens.

« Dans les babouins, j'ai trouvé que la
« base de l'os hyoïde étoit aussi creuse,
« mais beaucoup moins : la poche mem-
« braneuse, au contraire, est très-con-
« sidérable dans ces animaux, et forme
« un boursouflement au cou quand ils
« crient. La racine de l'épiglotte est per-
« forée dans ceux-ci comme dans le pi-
« thèque. Dans les orangs-outangs l'os
« hyoïde est semblable au nôtre : ils ont
« cependant deux poches membraneuses
« d'une grandeur considérable, qui des-
« cendent quelquefois sur l'os de la poi-
« trine, sur les os du bras, jusque vers le
« dos au-dessus des omoplates ; chaque
« poche a alors son orifice distinct au-
« dessus de la fente de la glotte. La mo-
« dulation de la voix est donc impossible
« dans ces animaux.

« Mais ce qui m'a paru fort extraordi-
« naire, c'est l'organe de la voix dans le
« renne, qui est en tout conforme à celui
« des babouins, comme je l'ai déja indiqué
« dans mes observations sur le renne, vo-
« lume XV, in-4°, de votre *Histoire natu-*
« *relle,* édition de Hollande, page 53.

« Comme l'alouate que j'ai disséqué
« avoit déja changé ses dents, il paroît
« avoir acquis sa grandeur naturelle; mais
« en comparant le grand os du Cabinet du
« roi, et celui qui est dans le cabinet de
« M. Vicq-d'Azyr, dont l'orifice est simple,
« et sans les éminences pointues B, C,
« *figure* 5, il paroît qu'il y a deux espèces
« d'alouates, et que la seconde est très-
« probablement près de deux fois plus
« grande que celle dont nous venons de
« donner la description : la grandeur de
« la caisse osseuse semble autoriser cette
« conjecture. Le corps sera donc de deux
« pieds et demi; ce qui fait, pour un tel
« animal, déja une taille gigantesque,
« sur-tout lorsqu'il se tient debout sur ses
« deux jambes postérieures, longues aussi
« de deux pieds et demi. »

Cette dernière réflexion de M. Camper est très-juste; car il y a des alouates et des ouarines qui ont plus de cinq pieds lorsqu'ils sont debout; et il est à desirer que ce célèbre anatomiste réunisse dans un seul ouvrage toutes les observations qu'il a faites sur les organes de la voix et de l'ouïe, et sur la conformation de dlusieurs autres parties intérieures de différens animaux.

ADDITION A L'ARTICLE
DU COAITA.

M. Vosmaër dit, page 5 de la description qu'il a faite de cet animal, qu'il est étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux aussi connu que les singes, l'ancien nom de *singe* qu'on lui donne par-tout. La réponse est aisée : je ne leur ai point ôté le nom général de *singe ;* je l'ai seulement affecté de préférence aux espèces de ces animaux qui, n'ayant point de queue, et marchant sur leurs deux pieds, ressemblent le plus à l'homme; et ce n'est que pour distinguer les différens genres de ces animaux, que je les ai divisés par cinq noms génériques, savoir, les singes, les babouins, les guenons, les sapajous et les sagouins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent, et les deux der-

niers aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit M. Vosmaër, qui ait pris la peine de bien re-« présenter le coaita (tome VII). Cepen-« dant, en le comparant avec la figure « qu'il en donne, l'on s'appercevra bien-« tôt qu'il est un peu trop maigre, que « la face est trop saillante, et que le des-« sinateur a trop alongé le museau. »

La réponse à ceci est que j'ai vu l'animal vivant; que M. de Sève l'a dessiné; qu'il est le plus habile dessinateur que nous ayons dans ce genre; et qu'ayant moi-même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la représentation différente de la nature : ainsi la figure n'est pas trop maigre, ni la face trop saillante, ni le museau trop alongé; en sorte qu'il est probable que le *coaita* ou *gouatto* dont M. Vosmaër donne la description, étoit un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'espèce, qui diffère de notre coaita par ces mêmes caractères dont M. Vosmaër reproche le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaër dit, page 10 de la même description, que l'*exquima* de Marcgrave, que M. Linnæus a indiqué sous le nom de *diana*, n'a point la queue prenante. « Nous pouvons, dit-il, assurer M. de Buf-« fon que le diana n'a point la queue pre-« nante, puisque nous l'avons vu vivant.»

Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaër, mais que je doute très-fort que le *diana* de Linnæus soit l'*exquima* de Marcgrave; et j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des sapajous et des coaitas, qui n'ait la queue prenante; en sorte que si le diana n'a pas la queue prenante, non seulement il n'est pas voisin du coaita par l'espèce, mais même par le climat, puisque n'ayant pas la queue prenante, il seroit du genre des guenons, et non pas de celui des sapajous. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaër, parce que je n'y ai rien trouvé qui soit essentiellement différent de la nôtre, sinon que son coaita étoit aussi gras que le nôtre étoit maigre, et que M. Vosmaër

lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de singe.

Nous devons seulement ajouter à ce que nous avons écrit sur le coaita, que c'est le plus laid de tous les sapajous, et le plus grand après l'ouarine et l'alouate. Il habite comme eux les forêts humides; il vit des fruits de toutes les espèces de palmiers aquatiques, de balatas, etc.; il mange de préférence ceux du palmier commun. Sa queue, dégarnie de poil en dessous, vers l'extrémité, lui sert de main; lorsqu'il ne peut atteindre un objet avec ses longs bras, il a recours à sa queue, et ramasse les choses les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnoie, etc. Il semble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en est délicat, car il saisit avec sa queue plusieurs choses différentes; il l'introduit même dans des trous étroits, sans détourner la tête pour y voir. Au reste, dans quelque situation qu'il se tienne, sa queue est toujours accrochée, et il ne reste que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

Cet animal s'apprivoise aisément, mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif, toujours triste et mélancolique ; il semble éviter la vue des hommes ; il penche souvent sa tête sur son estomac, comme pour la cacher : lorsqu'on le touche alors, il regarde en jetant un cri plaintif, et ayant l'air de demander grace. Si on lui présente quelque chose qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-nombreuses, et se livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils cassent des branches, qu'ils jettent sur les hommes, et descendent à terre pour les mordre : mais un coup de fusil les disperse bientôt. Ces coaitas sauvages sont ordinairement très-gras, et leur graisse est jaune ; mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne, et préférable à celle de toutes les autres espèces de sapajous : néanmoins ils ont l'estomac, les intestins et le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles et blancs. Ils sont aussi très-délicats, et supportent diffici-

lement les fatigues du voyage, et encore moins le froid de nos climats : c'est probablement par cette raison et par sa lòngue domesticité, que le coaita dont nous avons donné la description et la figure, étoit maigre et avoit le visage alongé.

Les grands sapajous noirs que M. de la Borde indique sous le nom de *quouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, sont, selon lui, plus gros que les alouates ou grands sapajous rouges. Il dit qu'ils ne sont point timides; qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier, qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées, pour les renvoyer; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorsqu'il y en a un de blessé et qu'il crie, les chasseurs doivent se retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens, que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent de branches en branches, auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent

souvent entre eux. Ils vivent et se nourrissent comme les alouates ou grands sapajous rouges ; ils s'apprivoisent aisément, mais ils sont toujours mornes et tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup *.

* Note communiquée par M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.

ADDITION A L'ARTICLE DU SAJOU BRUN.

On trouve dans une description de M. Vosmaër, imprimée à Amsterdam en 1770, l'espèce de notre sajou brun, donnée sous la dénomination d'*espèce rare de singe voltigeur américain, qui n'a point encore été décrit, nommé* le siffleur, *etc.* Cependant il nous paroît que c'est le même animal que le sajou brun dont nous avons donné l'histoire et la description, volume VII. Ce qui a pu faire écrire à M. Vosmaër, que c'étoit une espèce nouvelle différente, c'est la propriété singulière, dit-il, de siffler; et j'avoue que je n'avois pas cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce sajou, parce qu'elle est commune non seulement à tous les sapajous, mais même aux sagouins : ainsi cette propriété n'est pas singulière, comme le dit M. Vosmaër; et je ne puis douter que *son*

singe rare, voltigeur et siffleur, ne soit le même que notre sajou brun, que l'on appelle vulgairement *capucin*, à cause de sa couleur, que les Nègres et les Créoles nomment improprement *makaque*, et enfin, que les Hollandois de Surinam, et même les naturels de la Guiane, nomment *mikou* ou *méékoé*. Bien loin d'être rares, ce sont les plus communs, les plus adroits et les plus plaisans. Ils varient pour la couleur et la taille ; et il est assez difficile de déterminer si ces différences constituent des espèces vraiment distinctes : on en peut dire autant des saïs. Il y a cependant dans les sajous une différence qui pourroit bien faire espèce : l'on en voit dont la taille est incomparablement plus grande, et qui ont sur la tête, près des oreilles, un long bouquet de poils, ce qui leur a fait donner à Cayenne la dénomination de *makaques cornus*, et dont nous donnerons ci-après la description sous son vrai nom de *sajou cornu*.

La chair des sajous est meilleure que celle de l'alouate, mais moins bonne

que celle des coaitas : ils ont aussi des vers dans l'estomac et dans les intestins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un sifflement fort et monotone, qu'ils répètent souvent ; ils crient lorsqu'ils sont en colère, et secouent très-vivement la tête en articulant aussi vivement ces trois syllabes, *pi, ca, rou.*

Ils vivent de fruits et de gros insectes dans l'état de liberté ; mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorsqu'ils sont apprivoisés : ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, etc. Ils recherchent soigneusement les araignées, dont ils sont très-friands. Ils se lavent souvent les mains, la face et le corps, avec leur urine. Ils sont mal-propres, lascifs et indécens : leur tempérament est aussi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorsqu'ils s'échappent, ils brisent, bouleversent et déchirent tout : ils se servent de leur queue pour s'accrocher et saisir, mais avec beaucoup moins d'adresse que les coaitas.

Comme ce sapajou s'appelle à la Guiane *mikou*, M. de la Borde m'a envoyé sous ce nom les notices suivantes. Il dit « qu'il y « en a quatre ou cinq espèces, et qu'ils sont « très-communs à Cayenne ; que de tous « les animaux de ce genre, ce sont ceux « qu'on aime le mieux garder dans les « maisons ; qu'on en voit fréquemment « dans les grands bois, sur-tout le long des « rivières; qu'ils vont toujours par troupes « nombreuses de plus de trente, et qu'ils « sont farouches dans les bois, et très- « doux lorsqu'ils sont apprivoisés. On « remarque aussi qu'ils sont naturelle- « ment curieux. On peut les garder sans « les contraindre ni les attacher; ils vont « par-tout et reviennent d'eux-mêmes : « mais il est vrai qu'ils sont incommodes, « parce qu'ils dérangent toutes les petites « choses qu'ils peuvent déplacer. Il y en a « qui suivent leur maître par-tout. Les « Indiens, qui sont très-froids et très-indif- « férens sur toutes choses, aiment néan- « moins ces petits animaux : ils arrêtent « souvent leurs canots pour les regarder « faire des cabrioles singulières, et sauter

« de branche en branche. Ils sont doux « et badins dès qu'ils sont apprivoisés. Il « y en a au moins cinq espèces dans la « Guiane, qui ne paroissent différer que « par des variétés assez légères : cependant elles ne se mêlent point ensemble. « En peu de temps ils parcourent une forêt sur la cime des arbres : ils vont constamment dormir sur certaines espèces « de palmiers, ou sur les comberouses, « espèce de roseau très-gros. On en mange « la chair à Cayenne. »



LE SAJOU NÈGRE

J. J. Pauquet. S.

LE SAJOU NÈGRE.

AUX différens sapajous de moyenne et de petite taille dont nous avons donné, tome VII, la description et les figures sous les noms de *sajou brun*, *sajou gris*, *saï à gorge blanche*, et *saïmiri*, nous devons ajouter le sapajou ou sajou nègre, dont nous donnons ici la figure, et qui nous paroît être une variété constante dans l'espèce des sajous.

LE SAJOU CORNU.

Cet animal dont nous donnons ici la figure, est aisé à distinguer des autres sajous ou sapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés du sommet de la tête, et qui ont seize lignes de longueur, et sont distans l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Sa tête est oblongue, et son museau épais et couvert de poils d'un blanc sale; le nez est applati par le bout, et la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatorze pouces une ligne; elle est recouverte de poils noirs, et finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlée de brun et de grisâtre, ainsi que la face extérieure des cuisses, qui sont gri-



LE SAJOU CORNU.

J. Pauquet S.

sâtres en dedans. Il y a sur le cou et le dos une raie brune qui se prolonge jusqu'à la queue. Le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur ; il est d'un fauve foncé, ainsi que celui du ventre : mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre sur les bras, depuis l'épaule jusqu'au coude, ainsi que sous le cou et sur une partie de la poitrine. Au-dessous de ce fauve clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre ; celui du front, des joues et des côtés de la tête est blanchâtre avec quelques nuances de fauve ; il y a sur l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent et forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles sont grandes et dénuées de poil : celui du dessus des pieds et des mains est de couleur noire. Le pouce est plat, et tous les ongles sont recourbés en forme de gouttière.

De tous les sapajous, le sapajou brun dont nous avons donné la figure, tome VII, est celui qui a le plus de rapport

avec le sajou cornu ; mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquet de poils en forme de cornes sur la tête : ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds et la queue; seulement le sajou brun a plus de jaune sur le bras et le dessous du corps.

ADDITION A L'ARTICLE DU SAÏMIRI.

QUELQUES observateurs qui ont demeuré à Cayenne, nous ont assuré que les sapajous que j'ai nommés *saïmiris*, vivent en troupes nombreuses, et que quoiqu'ils soient fort alertes, ils sont cependant moins vifs que les petits sagouins auxquels j'ai donné le nom de *tamarin :* ils assurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui souvent les fait mourir. Néanmoins ces saïmiris ne sont pas aussi délicats que les tamarins : on en connoît qui ont vécu quelques années en France, et qui ont résisté à une traversée de mer pendant quatre mois, dans les temps les plus froids de l'hiver. Ce sont de tous les sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelques variétés dans la couleur du poil sur différens individus ; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces ni même des races différentes.

SAGOUINS.

L'YARQUÉ, ESPÈCE DE SAKI.

Nous donnons ici la figure d'un saki ou sagouin à queue touffue, qui ne nous paroît être qu'une variété du saki représenté dans la planche 31 du tome VII, et qui n'en diffère que par les couleurs et leur distribution, ayant la face plus blanche et plus nue, ainsi que le devant du corps blanc; en sorte qu'on pourroit croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différens sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de la Borde appelle *yarqué* cette même espèce que nous avons appelée *saki;* et c'est peut-être son véritable nom, que nous ignorions. Voici la notice qu'il en donne. « L'yarqué a les côtés de la face « blancs; le poil noir, long d'environ



L'YARQUÉ ESPÈCE DE SAKI.

J Pauquet S.

« quatre pouces; la queue touffue comme « celle du renard, longue d'environ un « pied et demi, avec laquelle il ne s'ac- « croche pas. Il est assez rare, et se tient « dans les broussailles. Ces animaux vont « en troupes de sept à huit, et jusqu'à « douze. Ils se nourrissent de goyaves, et « de mouches à miel, dont ils détruisent « les ruches, et mangent aussi de toutes « les graines dont nous faisons usage. Ils « ne font qu'un petit, que la mère porte « sur le dos ». Ils sifflent comme les sa- pajous, et vont en troupes. On a remar- qué des variétés dans la couleur des diffé- rens individus de cette espèce.

LE SAGOUIN,

VULGAIREMENT APPELÉ

SINGE DE NUIT.

Nous donnons ici la figure d'un sagouin dont l'espèce est voisine de celle du saki, et que l'on appelle à Cayenne *singe de nuit;* mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainsi que du saki dont nous avons donné la description et la figure, tome VII, par quelques caractères, et particulièrement par la distribution et la teinte des couleurs du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagouin appelé *singe de nuit,* que dans celui auquel on donne, dans le même pays, le nom d'*yarqué.*

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, médecin du roi dans cette colonie. Il étoit adulte, et, selon ce naturaliste, l'espèce en est assez rare.

C'est une espèce particulière dans le



LE SAGOUIN,

VULGAIREMENT APPELÉ SINGE DE NUIT

J. Pauquet S.

genre des sagouins. Il ressemble au saki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps et les jambes de devant, et par sa longue queue touffue.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue..........	»	10	5
Longueur du tronçon de la queue..	»	11	3
Et avec le poil.................	»	12	6

La tête est petite, et la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle, mêlée de brun foncé. Cette couleur domine sur le corps et les jambes, parce que ces poils, qui sont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres sakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison et la forme de la face. Il y a au-dessus des yeux une tache blanchâtre. Un petit poil jaune pâle prend au-dessous des yeux, couvre les joues, s'étend sur le cou, le ventre et les faces intérieures des jambes de derrière et de

devant; il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes et du corps. Sa queue, qui est grosse et fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière et de devant sont brunâtres, et couverts de poils noirs.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur des poils qui couvrent la tête	»	1	6
Longueur des poils qui sont sur le dos et sur les côtes	»	3	»
Longueur des poils du ventre	»	1	3
Longueur des poils de la queue	»	2	3





LE TAMARIN NÈGRE.

J. Pauquet. S.

LE TAMARIN NÈGRE.

Nous donnons ici la figure d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, et qui ne diffère en effet du tamarin de notre tome VII que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, et parce qu'il a aussi le poil beaucoup plus noir; mais au reste, ces deux animaux se ressemblant à tous égards, ne paroissent former qu'une variété d'une seule et même espèce.

M. de la Borde dit que les sagouins tamarins sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres, et dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas, où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme, et qu'ils approchent même d'assez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit, que la mère porte

sur le dos. Ils ne courent presque pas à terre; mais ils sautent très-bien de branche en branche sur les arbres. Ils vont par troupes nombreuses, et ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'apprivoisent aisément, et néanmoins ce sont peut-être de tous les sagouins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils sont colères, et mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher. Ils mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites et fruits. Ils montent assez volontiers sur les épaules et sur la tête des personnes qu'ils connoissent, et qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens, et ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue, qui est de couleur rouge, en faisant en même temps des mouvemens de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.



LE GRAND MONGOUS.

J. Pauquet. S.

AUTRES QUADRUMANES.

ADDITION

A L'ARTICLE DES MAKIS.

LE GRAND MONGOUS.

Nous avons dit qu'il y a dans l'espèce du maki-mongous plusieurs variétés, non seulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit étoit de la taille d'un chat : ce n'étoit qu'un des plus petits, car celui dont je donne ici la figure étoit au moins d'un tiers plus grand; et cette différence ne pouvoit provenir ni de l'âge, puisque j'avois fait nourrir le premier pendant plusieurs années, ni du sexe, puisque tous deux étoient mâles : ce n'étoit donc qu'une variété peut-être individuelle; car du reste ils se ressembloient si fort, qu'on

ne peut pas douter qu'ils ne fussent de même espèce. Les gens qui l'avoient apporté à Paris, lui donnoient le nom de *maki cochon*. Il ne différoit du premier que par le poil de la queue, qui étoit beaucoup moins touffu et plus laineux, et par la forme de la queue, qui alloit en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité; au lieu que dans le mongous de la planche 16, tome VI, la queue paroît d'égale grosseur dans toute son étendue. Il y a aussi quelque différence dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus clair que l'autre; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paroissent pas suffisantes pour faire de ces animaux deux espèces distinctes et séparées.

LE MOCOCO.

Les mococos ou makis-mococos sont plus jolis et plus propres que les mongous; ils sont aussi plus familiers, et paroissent plus sensibles : ils ont, comme les singes, beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très-doux et même caressans; et quelques observateurs ont remarqué qu'ils avoient une habitude naturelle assez singulière, c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseyent, disent-ils, et ils étendent les bras en regardant cet astre : ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration, qui les occupe pendant des heures entières; car ils se tournent vers le soleil à mesure qu'il s'élève ou décline. « J'en ai « nourri un, dit M. de Manoncourt, « pendant long-temps à Cayenne, où il « avoit été apporté par un vaisseau ve- « nant des Moluques. Ce qui me déter- « mina à en faire l'emplette, ce fut sa

« constance à ne pas changer de situation « devant le soleil. Il étoit sur la dunette « du vaisseau, et je le vis pendant une « heure, toujours étendant les bras vers « le soleil, et l'on m'assura qu'ils avoient « tous cette même habitude dans les Indes « orientales. »

Il me paroît que cette habitude, observée par M. de Manoncourt, vient de ce que ces animaux sont très-frileux. Le mongous que j'ai nourri pendant plusieurs années en Bourgogne, se tenoit toujours assis très-près du feu, et étendoit les bras pour les chauffer de plus près. Ainsi je pense que l'habitude de se chauffer en déployant leurs bras, soit au feu, soit au soleil, est commune à ces deux espèces de makis.





LE PETIT MAKI GRIS.

J. Pauquet. S.

LE PETIT MAKI GRIS.

Ce joli petit animal a été apporté de Madagascar par M. Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds et les mains, couvert d'un poil grisâtre, laineux, mat et doux au toucher. Sa queue est très-longue, garnie d'un poil doux et laineux, comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du mococo, tant par la forme extérieure que par ses attitudes et la légéreté de ses mouvemens : cependant le mococo paroît être plus haut de jambes. Dans tous deux, les jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière.

La couleur grisâtre de ce petit maki est comme jaspée de fauve pâle, parce que le poil, qui a un duvet gris-de-souris à la racine, est fauve pâle à l'extrémité. Le poil a sur le corps six lignes de longueur, et quatre sous le ventre : tout le dessous du corps, à prendre depuis la

mâchoire d'en-bas, est blanc; mais ce blanc commence à se mêler de jaunâtre et de grisâtre sous le ventre, au-dedans des cuisses et des jambes.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur de cet animal, mesuré en ligne droite..................	»	10	3
Suivant la courbure du corps.....	1	2	»
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput.......	»	2	5

La tête est fort large au front et fort pointue au museau; ce qui donne beaucoup de finesse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit et ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux sont ronds et saillans.

	pieds.	pouc.	lign.
Les oreilles ont de hauteur.......	»	»	9
Largeur........................	»	»	7

Elles sont différentes de celles des autres makis, qui les ont larges et comme applaties sur l'extrémité. Celles de ce petit maki sont larges en bas et arrondies au bout; elles sont couvertes et bordées de

poils cendrés. Le tour des yeux, des oreilles, et les côtés des joues, sont d'un cendré clair, ainsi que le dedans des cuisses et des jambes.

	pieds.	pouc.	lign.
Les mains ou pieds de devant ont de longueur depuis le poignet...	»	1	4
Les doigts en sont minces et alongés; les deux du milieu, qui sont les plus grands, ont......	»	1	»
Les deux autres, qui sont les plus courts, n'ont que............	»	»	4
Le pouce a.....................	»	»	$5\frac{1}{2}$
Les pieds de derrière ont de longueur, du talon au bout des doigts........................	»	2	8
Le second doigt externe, qui est le plus grand, a.............	»	»	9
Le pouce, qui est large et plat, a	»	»	8

Le premier doigt interne, qui est le plus court, a un ongle mince et crochu; les autres ont l'ongle plat et alongé : les quatre doigts sont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur:

elle est également grosse et couverte d'un poil laineux et de la même couleur que le corps: les plus grands poils de l'extrémité de cette queue, où le fauve domine, ont sept lignes de longueur.





AUTRE ESPÈCE DE MAKI .

J Pauquet S.

AUTRE ESPÈCE DE MAKI.

Je crois devoir joindre à l'espèce du petit maki gris, un autre maki que M. Sonnerat a de même rapporté de Madagascar, et qui ne diffère du premier que par la teinte et la distribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux et laineux, mais plus touffu et en flocons conglomérés; ce qui fait paroître son corps large et gros. La tête est large, assez petite et courte : il n'a pas le museau aussi alongé que le vari, le mongous et le mococo. Les yeux sont très-gros, et les paupières bordées de noirâtre. Le front est large; les oreilles courtes sont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaison des jambes de derrière; ce qui rend, lorsqu'il marche, le train de derrière très-élevé, comme dans le mococo, tome VI, planche 15. La queue est longue de dix pouces dix lignes, cou-

verte d'un poil touffu, et de la même grosseur dans toute sa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, est de onze pouces six lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux pouces trois lignes. Une grande tache noire qui se termine en pointe par le haut, couvre le nez, les naseaux et une partie de la machoire supérieure. Les pieds sont couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts et les ongles sont noirs. Le pouce des pieds de derrière est grand et assez gros, avec un ongle large, mince et plat: ce premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général, la couleur du poil de l'animal est brune et d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différens endroits, parce que les poils sont bruns dans leur longueur, et fauves à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, sont d'un blanc sale teinté de fauve; le brun domine sur la tète, le cou,

le dos, le dessus des bras et des jambes; le fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuisses et une partie des jambes; un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras et des jambes jusqu'au talon; toute la partie du dos voisine de la queue est blanche, teintée d'une couleur fauve, qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.

LE LORIS DE BENGALE.

Nous donnons ici, sous le nom de *loris de Bengale*, la figure d'un animal qui nous paroît d'une espèce voisine de celle du loris, dont nous avons donné l'histoire, la description et la figure, tome VI, planche 17. Nous avons fait copier la figure de celui-ci sur la gravure que M. Vosmaër en a donnée planche VI, sous le nom de *paresseux pentadactyle du Bengale :* il en donne une description que je crois devoir rapporter ici. « On peut suffisamment juger de la grandeur de cet animal, si je dis que sa longueur, depuis le « sommet de la tête jusqu'à l'anus, est de « treize pouces. La figure qu'on en donne « ici, et qui est très-exacte, montre « quelle est la conformation de tout le « corps. Il a la tête presque ronde, n'ayant « que le museau qui soit un peu pointu. « Les oreilles sont fort minces, ovales et « droites, mais presque entièrement ca- « chées sous le poil laineux, et en dedans



1. LE LORIS DE BENGALE.

2 TÊTE ET DENT DE LORIS DE BENGALE

J. Pauquet S.

« aussi velues. Les yeux sont placés sur le « devant du front, immédiatement au-« dessus du nez et tout proche l'un de « l'autre ; ils sont parfaitement orbi-« culaires et fort gros à proportion du « corps : leur couleur est le brun obscur. « La prunelle étoit fort petite de jour, « quand on éveilloit l'animal ; mais elle « grossissoit par degrés à un point consi-« dérable. Lorsqu'il s'éveilloit le soir, et « qu'on apportoit la chandelle, on voyoit « également cette prunelle s'étendre et « occuper à peu près toute la rondeur de « l'œil. Le nez est petit, applati en-devant « et ouvert sur les côtés.

« La mâchoire inférieure a au-devant du « museau quatre dents incisives étroites « et plates, suivies des deux côtés d'une « plus grande, et enfin deux grosses dents « canines. Après la dent canine viennent « de chaque côté encore deux dents rondes « et pointues, faisant ainsi en tout douze « dents. Du reste, pour autant que j'ai pu « voir dans le museau, il y a de chaque « côté deux ou trois mâchelières. La mâ-« choire supérieure n'a au-devant, dans

« le milieu, que deux petites dents écar-
« tées ; un peu plus loin, deux petites
« dents canines, une de chaque côté ; en-
« core deux dents plus petites et deux ou
« trois mâchelières; ce qui fait en tout huit
« dents, sans compter les mâchelières.
« La langue est passablement épaisse et
« longue, arrondie au-devant et rude.

« Le poil est assez long, fin et laineux,
« mais rude au toucher. Sa couleur est, en
« général, le gris ou cendré jaunâtre clair,
« un peu plus roux sur les flancs et aux
« jambes. Autour des yeux et des oreilles,
« la couleur est aussi un peu plus foncée ;
« et depuis la tête tout le long du dos
« règne une raie brune.

« Cet animal a une apparence de queue
« d'environ deux ou trois lignes de lon-
« gueur.

« Les doigts des pieds de devant sont au
« nombre de cinq ; le pouce est plus gros
« que les autres doigts, dont celui du mi-
« lieu est le plus long; les ongles sont
« comme ceux de l'homme.

« Les doigts des pieds de derrière sont
« conformés de même, à l'exception que,

« dans ceux-ci, l'ongle du doigt antérieur « est fort long, et se termine en pointe « aiguë. Les doigts me paroissent tous « avoir trois articulations; ils sont tant « soit peu velus en dessus, mais sans poil « en dessous, et garnis d'une forte pelli- « cule brune.

« La longueur des pieds de devant est « d'environ six pouces, et celle des pieds « de derrière, d'environ huit pouces. Il « m'a paru être du sexe masculin. »

Par l'inspection de la figure, ainsi que par la description de M. Vosmaër, il me paroît que cet animal, qu'il nomme mal-à-propos *le paresseux de Bengale*, approche plus de l'espèce du loris que de celle d'aucun autre animal, et que ces deux loris se trouvant également dans l'ancien continent, on ne doit pas les dénommer par le nom de *paresseux*, ni les confondre avec l'unau et l'aï, qui portent ce nom de *paresseux*, et qu'on ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Vosmaër, qui n'est pas de ce sentiment, me fait à cet égard quelques objections, auxquelles je vais répondre. Il dit, page 7 : « M. de

« Buffon nie que l'animal qu'on nomme « proprement *paresseux,* se trouve dans « l'ancien monde ; en quoi il se trompe. »

Réponse. Je n'ai jamais parlé d'aucun animal qu'on nomme proprement *paresseux :* j'ai seulement dit que l'unau et l'aï, qui sont deux animaux auxquels on donne également le nom de *paresseux*, ne se trouvent en effet que dans le nouveau continent ; et je persiste à nier aussi fermement aujourd'hui que ces deux animaux se trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Vosmaër dit « que Seba donne deux « paresseux de Ceylan, la mère avec son « petit, qui à la figure paroissent être de « l'espèce de l'unau, que M. de Buffon « prétend n'exister que dans le nouveau « monde. J'ai moi-même acheté, dit M. « Vosmaër, le plus grand des deux ; sa-« voir, la mère, représentée dans Seba, « planche XXXIV, et l'on doit avouer « qu'il n'y a guère de différence entre ce « paresseux que Seba dit être de Ceylan. « La tête du premier me paroît seulement « un peu plus arrondie et un peu plus

« remplie, ou moins enfoncée auprès du « nez, que dans le dernier. Je conviens « qu'il est étonnant de voir tant de res- « semblance entre deux animaux de con- « trées aussi éloignées que l'Asie et l'Amé- « rique........ L'on peut objecter à cela, « comme M. de Buffon semble l'insinuer, « que ce paresseux peut avoir été trans- « porté de l'Amérique en Asie ; c'est ce « qui n'est nullement croyable...... Va- « lentyn dit que ce paresseux se trouve « aux Indes orientales ; et Seba, qu'il l'a « reçu de Ceylan..... Laissons au temps à « découvrir si le paresseux de Seba, qui « ressemble si bien à celui des Indes oc- « cidentales, se trouve réellement aussi « dans l'île de Ceylan. »

Réponse. Le temps ne découvrira que ce qui est déja découvert sur cela ; c'est-à-dire, que l'unau et l'aï d'Amérique ne se sont point trouvés et ne se trouveront pas à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait transportés. Seba a pu être trompé ou se tromper lui-même sur le climat de l'unau, et je l'ai remarqué très-précisément, puisque j'ai rapporté à l'espèce de l'unau ces

animaux de Seba, comme on peut le voir dans la note, tome VI, page 72. Il n'est donc pas douteux que ces animaux de Seba, la mère et le petit, ne soient en effet des unaux d'Amérique; mais il est également certain que l'espèce n'en existe pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, et que très-réellement elle n'existe qu'en Amérique dans son état de nature. Au reste, cette assertion n'est point fondée sur des propositions idéales, comme le dit M. Vosmaër, page 7, puisqu'elle est au contraire établie sur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturalistes avant moi : ce fait est que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau, et que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent.

Ce fait général est démontré par un si grand nombre d'exemples, qu'il présente une vérité incontestable. C'est donc sans fondement et sans raison que M. Vosmaër parle de ce fait comme d'une supposition

idéale, puisque rien n'est plus opposé à une supposition qu'une vérité acquise et confirmée par une si grande multitude d'observations. Ce n'est pas que, philosophiquement parlant, il ne pût y avoir sur cela quelques exceptions; mais jusqu'à présent l'on n'en connoît aucune, et le paresseux pentadactyle du Bengale de M. Vosmaër n'est point du tout de l'espèce ni du genre du paresseux de l'Amérique, c'est-à-dire, ni de l'unau ni de l'aï, dont les pieds et les ongles sont conformés très-différemment de ceux de cet animal du Bengale : il est, je le répète, d'une espèce voisine de celle du loris, dont il ne semble différer que par l'épaisseur du corps. Un coup-d'œil de comparaison sur les figures de l'unau et de l'aï d'Amérique, et sur celle de ce prétendu paresseux d'Asie, suffit pour démontrer qu'ils sont d'espèces différentes et même très-éloignées. M. Vosmaër avoue lui-même, page 10, qu'au premier coup-d'œil son paresseux pentadactyle et le loris de M. de Buffon ne semblent différer que très-peu. J'ai donc toute raison de le donner

ici comme une espèce voisine de celle du loris; et quand même il en différeroit beaucoup plus, il n'en seroit pas moins vrai que ce paresseux pentadactyle du Bengale n'est ni un unau ni un aï, et que par conséquent il n'existe pas plus en Amérique que les deux autres n'existent en Asie. Tous les petits rapports que M. Vosmaër trouve entre son paresseux pentadactyle et ces animaux de l'Amérique, ne font rien contre le fait, et il est bien démontré par la seule inspection de ces animaux, qu'ils sont aussi différens par l'espèce qu'ils le sont par le climat; car je ne nie pas que ce pentadactyle de Bengale ne puisse être aussi lent, aussi lourd et aussi paresseux que les paresseux d'Amérique: mais cela ne prouve pas que ce soient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir, etc. C'est comme si l'on disoit que les grandes gazelles et les cerfs sont également légers à la course, qu'ils dorment et se nourrissent de même, etc. M. Vosmaër fournit lui-même une preuve que l'animal *didactyle* de Seba, qui est

certainement l'unau, n'existe point à Ceylan, puisqu'il rapporte, d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île, que cette espèce (le didactyle) lui étoit inconnue. Il paroît donc évidemment démontré que l'unau et l'aï d'Amérique ne se trouvent point dans l'ancien continent, et que le paresseux pentadactyle est un animal d'une espèce très-différente des paresseux d'Amérique, et c'est tout ce que j'avois à prouver : je suis même persuadé que M. Vosmaër reconnoîtra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reste maintenant à rapporter les observations que M. Vosmaër a faites sur le naturel et les mœurs de ce loris de Bengale.

« Je reçus, dit-il, cet animal singulier « le 25 juin 1768. .... La curiosité de l'ob- « server de près m'engagea, malgré son « odeur désagréable, à le prendre dans ma « chambre. .... Il dormoit tout le jour et « jusque vers le soir; et se trouvant ici en « été, il ne s'éveilloit qu'à huit heures et « demie du soir. Enfermé dans une cage

« de forme quarrée oblongue, garnie d'un « treillis de fer, il dormoit constamment « assis sur son derrière tout auprès du « treillis, la tête penchée en avant entre « les pattes antérieures repliées contre le « ventre. Dans cette attitude, il se tenoit « toujours en dormant très-fortement at- « taché au treillis par les deux pattes de « derrière, et souvent encore par une des « pattes antérieures; ce qui me fait soup- « çonner que l'animal d'ordinaire dort sur « les arbres, et se tient attaché aux bran- « ches. Son mouvement étant éveillé étoit « extrêmement lent, et toujours le même « depuis le commencement jusqu'à la fin : « se traînant de barre en barre, il en em- « poignoit une par le haut avec les pattes « antérieures, et ne la quittoit jamais « qu'une de ses pattes de devant n'eût « saisi lentement et bien fermement une « autre barre du treillis. Quand il rampoit « à terre sur le foin, il se mouvoit avec la « même lenteur, posant un pied après « l'autre, comme s'il eût été perclus; et « dans ce mouvement il n'élevoit le corps « que tant soit peu, et ne faisoit que se

« traîner en avant, de sorte que le plus « souvent il y avoit à peine un doigt de « distance entre son ventre et la terre. En « vain le chassoit-on en poussant un bâ- « ton à travers le treillis, il ne lâchoit pas « pour cela prise; si on le poussoit trop « rudement, il mordoit le bâton, et c'étoit « là toute sa défense.

« Sur le soir il s'éveilloit peu à peu, « comme quelqu'un dont on interrom- « proit le sommeil, après avoir veillé long- « temps. Son premier soin étoit de man- « ger; car de jour les momens étoient trop « précieux pour les ravir à son repos. « Après s'être acquitté de cette fonction, « assez vîte encore pour un paresseux « comme lui, il se débarrassoit du soupé « de la veille. Son urine avoit une odeur « forte, pénétrante et désagréable : sa « fiente ressembloit à de petites crottes de « brebis. Son aliment ordinaire, au rap- « port du capitaine du vaisseau qui l'avoit « pris à bord, n'étoit que du riz cuit fort « épais, et jamais on ne le voyoit boire.

« Persuadé que cet animal ne refuseroit « pas d'autre nourriture, je lui donnai

« une branche de tilleul avec ses feuilles ;
« mais il la rejeta. Les fruits, tels que les
« poires et les cerises, étoient plus de son
« goût. Il mangeoit volontiers du pain sec
« et du biscuit ; mais si on les trempoit
« dans l'eau, il n'y touchoit pas. Chaque
« fois qu'on lui présentoit de l'eau, il se
« contentoit de la flairer sans en boire.
« Il aimoit à la fureur les œufs...... Sou-
« vent, quand il mangeoit, il se servoit
« de ses pattes et de ses doigts de devant
« comme les écureuils. Je jugeai, par
« l'expérience des œufs, qu'il pourroit
« manger aussi des oiseaux : en effet, lui
« ayant donné un moineau vivant, il le
« tua d'abord d'un coup de dent, et le
« mangea tout entier fort goulument....
« Curieux d'éprouver si les insectes étoient
« aussi de son goût, je lui jetai un han-
« neton vivant ; il le prit dans sa patte,
« et le mangea en entier. Je lui donnai
« ensuite un pinson, qu'il mangea aussi
« avec beaucoup d'appétit ; après quoi il
« dormit le reste de la journée.

« Je l'ai vu souvent encore éveillé à deux
« heures après minuit ; mais, dès les six

« heures et demie du matin, on le trou-
« voit profondément endormi, au point
« qu'on pouvoit nettoyer sa cage sans
« troubler son repos. Pendant le jour étant
« éveillé à force d'être agacé, il se fâchoit
« et mordoit le bâton ; mais le tout avec
« un mouvement lent, et sous le cri con-
« tinuel et réitéré d'*aï*, *aï*, *aï*, traînant
« fort long-temps chaque *aï* d'un son
« plaintif, langoureux et tremblant, de
« la même manière qu'on le rapporte du
« paresseux d'Amérique. Après l'avoir
« ainsi long-temps tourmenté et bien
« éveillé, il rampoit deux ou trois tours
« dans sa cage, mais se rendormoit tout
« de suite. »

C'est sans doute cette conformité dans le cri et dans la lenteur de l'aï de l'Amérique, qui a porté M. Vosmaër à croire que c'étoit le même animal ; mais, je le répète encore, il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que M. Vosmaër expose et dit à ce sujet, on ne peut conclure autre chose, sinon qu'il y a dans l'ancien continent des

animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau continent; mais le nom de *paresseux* qu'on peut leur donner en commun, ne prouve nullement que ce soient des animaux du même genre.

Au reste, cet animal auquel nous avons donné la dénomination de *loris de Bengale*, parce que nous n'en connoissons pas le nom propre, se trouve ou s'est autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup moins méridionaux que le Bengale; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. Daubenton a donné la description, et qui a été tirée d'un puits desséché de l'ancienne Sidon, appartient à cette espèce, et qu'on doit y rapporter aussi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henri Tesdorpf, savant naturaliste de Lubec. « Cette dent, dit-il, m'a « été envoyée de la Chine; elle est d'un « animal peut-être encore inconnu à tous « les naturalistes; elle a la plus parfaite « ressemblance avec les dents canines de « l'hippopotame, dont je possède une tête « complète dans sa peau. Autant que j'ai « pu juger de la dernière dent, aussi jolie

« et complète que petite, quoiqu'elle ne « pèse pas quatorze grains, elle semble « avoir tout son accroissement, parce « que l'animal dont elle est prise l'a déjà « usée à proportion aussi fort que l'hip- « popotame le plus grand, les siennes. Le « noir qu'on voit à chaque côté de la « pointe de la dent, semble prouver « qu'elle n'est pas d'un animal jeune. « L'émail est aussi précisément de la « même espèce que celui des dents canines « de l'hippopotame ; ce qui me faisoit « présumer que ce très-petit animal est « cependant de la même classe que l'hip- « popotame, qui est si gros *. »

Je répondis, en 1771, à M. Tesdorpf, que je ne connoissois point l'animal auquel avoit appartenu cette dent; et ce n'est en effet qu'en 1775 que nous avons eu connoissance du loris de Bengale auquel elle appartient, aussi-bien que la tête décharnée trouvée dans le territoire de l'ancienne Sidon. Nous donnons ici la figure de cette tête et de cette dent.

* Lettre de M. Tesdorpf à M. de Buffon, de Lubec en 1771.

C'est au premier loris que j'ai décrit, tome VI, au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de *thevangue*, que M. le chevalier d'Obsonville dit que cet animal porte dans les Indes orientales, et sur lequel il a bien voulu me donner les notices suivantes:

« Le thevangue, qui, selon M. d'Obson-
« ville, s'appelle aussi dans l'Inde *le tâ-*
« *tonneur,* et *tongre* en tamoul, vit retiré
« dans les rochers et les bois les plus soli-
« taires de la partie méridionale de l'Inde,
« ainsi qu'à Ceylan: malgré quelques rap-
« ports d'organisation, il n'appartient ni
« à l'espèce du singe, ni à celle du maki;
« il est, à ce qu'on croit, peu multiplié.

« En 1775, j'eus occasion d'acheter un
« thevangue. Il avoit, étant debout, un
« peu moins d'un pied de haut; mais on
« dit qu'il y en a de plus grands: cepen-
« dant le mien paroissoit être tout formé;
« car, pendant près d'un an que je l'ai eu,
« il n'a point pris d'accroissement.

« La partie postérieure de sa tête, ainsi
« que ses oreilles, paroissoient assez sem-
« blables à celles d'un singe; mais il

« avoit le front à proportion plus large, « et applati ; son museau, aussi effilé et « plus court que celui d'une fouine, se « relevoit au-dessus des yeux, à peu près « comme celui des chiens épagneuls que « l'on tire d'Espagne. Sa bouche, très-fen- « due et bien garnie de dents, étoit ar- « mée de quatre canines longues et ai- « guës. Ses yeux étoient grands et à fleur « de tête ; l'iris en paroissoit d'un gris « brun mêlé d'une teinte jaunâtre. Il avoit « le cou court, le corps très-alongé. Sa « grosseur au-dessus des hanches étoit de « moins de trois pouces de circonférence. « Je le fis châtrer : ses testicules, quoique « proportionnellement fort gros, étoient « absolument renfermés dans la capacité « du bas-ventre ; sa verge étoit détachée « et couverte de son prépuce comme celle « de l'homme........ Il n'avoit point de « queue : ses fesses étoient charnues et « sans callosités ; leur carnation est d'une « blancheur douce et agréable. Sa poi- « trine étoit large ; ses bras, ses mains et « ses jambes paroissoient être bien for- « més : cependant les doigts en sont

« écartés comme ceux des singes. Le poil « de la tête et du dos est d'un gris sale ti- « rant un peu sur le fauve; celui de la « partie antérieure du corps est moins « épais, et presque blanchâtre.

« Sa démarche a quelque chose de con- « traint; elle est lente au point de par- « courir au plus quatre toises en une mi- « nute : ses jambes étoient trop longues à « proportion du corps, pour qu'il pût « courir commodément comme les autres « quadrupèdes; il alloit plus librement « debout, lors même qu'il emportoit un « oiseau entre ses pattes de devant.

« Il faisoit quelquefois entendre une « sorte de modulation ou de sifflement « assez doux : je pouvois aisément dis- « tinguer le cri du besoin, du plaisir, de « la douleur, et même celui du chagrin « ou de l'impatience. Si, par exemple, « j'essayois de retirer sa proie, alors ses « regards paroisoient altérés; il poussoit « une sorte d'inspiration de voix trem- « blante et dont le son étoit aigu. Les In- « diens disent qu'il s'accouple en se tenant « accroupi, et en se serrant face à face « avec sa femelle.

« Le thevangue diffère beaucoup des « singes par l'extérieur de sa conformation, mais encore plus par le caractère et les habitudes : il est né mélancolique, silencieux, patient, carnivore « et noctambule, vivant isolé avec sa petite famille ; tout le jour, il reste accroupi, et dort la tête appuyée sur ses « deux mains réunies entre les cuisses. « Mais au milieu du sommeil, ses oreilles « sont très-sensibles aux impressions du « dehors, et il ne néglige point l'occasion « de saisir ce qui vient se mettre à sa portée. Le grand soleil paroît lui déplaire ; « et cependant il ne paroît pas que la pupille de ses yeux se resserre ou soit fatiguée par le jour qui entre dans les appartemens.

« Celui que je nourrissois fut d'abord « mis à l'attache, et ensuite on lui donna « la liberté. A l'approche de la nuit il se « frottoit les yeux ; ensuite, en portant « attentivement ses regards de tous côtés, « il se promenoit sur les meubles, ou plutôt sur des cordes que j'avois disposées « à cet effet. Un peu de laitage et quelques

« fruits bien fondans ne lui déplaisoient « pas ; mais il n'étoit friand que de pe- « tits oiseaux ou d'insectes. S'il apperce- « voit quelqu'un de ces derniers objets, « il s'approchoit d'un pas alongé et cir- « conspect, tel que celui de quelqu'un « qui marche en tâtonnant et sur la pointe « des pieds pour aller en surprendre un « autre. Arrivé environ à un pied de dis- « tance de sa proie, il s'arrêtoit ; alors, se « levant droit sur ses jambes, il avançoit « d'abord en étendant doucement ses bras, « puis tout-à-coup il la saisissoit et l'étran- « gloit avec une prestesse singulière.

« Ce malheureux petit animal périt par « accident. Il me paroissoit fort attaché ; « j'avois l'usage de le caresser après lui « avoir donné à manger. Les marques de « sa sensibilité consistoient à prendre le « bout de ma main et à le serrer contre son « sein, en fixant ses yeux à demi ouverts « sur les miens. »

Fin du tome douzième.

TABLE

Des articles contenus dans ce volume.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.

